

Aujourd'hui

LE MAROC

Directeur de la publication : Saâd Benmansour

Quotidien d'information générale · 19^{ème} année · N°4754 · Jeudi 15 octobre 2020 · 27 Safar 1442

Edito

Par Hicham Mouhla

Covid-19

Les chiffres communiqués par le ministère de l'éducation nationale sur le nombre des établissements fermés et les écoliers ainsi que le personnel infectés, doivent pousser à plus de vigilance. Si la décision d'ouvrir les écoles et la reprise des cours en présentiel ne peuvent être que les bienvenus, il faut également garder à l'esprit que toutes les mesures de prévention doivent être prises. Des vies humaines sont en jeu. Jusqu'ici, le Royaume a pu relever plusieurs défis générés par la pandémie du coronavirus. L'ouverture des écoles pose inéluctablement un nouveau défi à la fois au ministère et au gouvernement mais également à la société et aux familles. Les efforts doivent converger pour ne pas transformer nos écoles en des clusters ou foyers géants de contagion à la Covid-19. En l'absence d'un traitement efficace contre le virus et en attendant l'arrivée du vaccin, la seule solution reste la prévention. Le respect des gestes barrières peut être à lui seul très efficace pour stopper la propagation à très grande échelle de la pandémie dans notre pays. Si les enfants et adolescents ont été épargnés par le virus, ces derniers peuvent cependant devenir un vecteur de la maladie. Les familles ont donc un très grand rôle à jouer pour sensibiliser leurs enfants. C'est là un nouveau défi à relever et garantir le succès de l'année scolaire et universitaire actuelle.

UNE CROISSANCE DE PRÈS DE 7% RELEVÉE À FIN SEPTEMBRE

L'activité portuaire toujours aussi résiliente

Voir pages 6-7

Sociétés cotées et crise Covid-19

BMCE Capital dévoile ses prévisions 2021

Voir page 12

L'association Reins tire la sonnette d'alarme
Seulement 630 greffes rénales réalisées en 34 ans !

Voir page 15

9^{ème} session du Conseil d'orientation stratégique de l'Agence MCA-Morocco

Compact II : Le Maroc dresse un bilan d'étape



Voir page 8

Autoroute Casablanca-Berrechid



ADM : 40 MDH pour une nouvelle génération de gares de péage

Voir page 9

229 établissements scolaires ont été fermés Covid-19 : 1.708 élèves et 1.767 enseignants contaminés depuis la rentrée scolaire

Voir page 13

Le RO se situe entre 0,98 et 1,2% en moyenne

La Santé veut réduire le taux de reproduction du virus à 0,7%



Voir page 15

Elle dévoile une partie de sa collection



Asmaa Khamlichi expose Guy Bourdin chez Christie's à Paris

Voir page 18

Dans un webinar initié par l'Institut CDG

L'avenir de l'éducation pensé par des experts

Voir page 14

Trafic de drogue, migration illégale et traite des êtres humains

Cinq interpellations à Tan Tan





Voir page 4

PAYEZ AVEC VOTRE MOBILE CHEZ AFRIQUIA!

NOUS ACCEPTONS LE PAIEMENT MOBILE
DANS TOUTES NOS STATIONS



AFRIQUIA
افريقييا

afriquia.ma    

Ce nouveau moyen de paiement de référence offre la possibilité aux utilisateurs de régler leurs achats en toute sécurité et simplicité à partir d'un téléphone mobile.

Jazouli a pris part au Conseil exécutif de l'UA tenu mardi par visioconférence

Les Orientations de SM le Roi pour un élan de solidarité en Afrique mises en avant

Le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Mohcine Jazouli, a mis en avant devant le Conseil exécutif de l'Union africaine les Orientations de SM le Roi Mohammed VI pour un élan de solidarité en Afrique. M. Jazouli qui s'exprimait lors de la 37ème session du Conseil exécutif de l'Union africaine, tenue mardi par visioconférence, a affirmé que les pays afri-

cains devaient trouver des synergies entre leurs économies et développer des complémentarités car après le temps de l'urgence, venait le temps de la relance. Intervenant lors du débat au sujet de la pandémie de Covid-19 en Afrique, le ministre délégué a rappelé que Sa Majesté le Roi Mohammed VI, fidèle à son engagement africain permanent, avait donné Ses Très Hautes Instructions, au mois de juin dernier, pour l'acheminement d'aide

médicale à plus de 20 pays africains. Le ministre délégué qui représente le Maroc à cette 37ème session a relevé d'autre part que la Zone de libre-échange continentale africaine était un projet fédérateur, générateur de croissance partagée et de codéveloppement inclusif. Dans cette perspective, «l'Union africaine doit jouer le rôle de catalyseur afin de renforcer la solidarité intra-africaine», a souligné le ministre délégué.



M. Jazouli a également tenu à souligner l'importance de la composante numérique et technologique pour le futur des économies africaines. Le ministre délégué a conclu que la pandémie comman-

devait davantage de concertation et de mutualisation des efforts autour des valeurs communes de solidarité et de partage en vue d'atteindre les aspirations de «l'Afrique que nous voulons».

Port de Casablanca : Mise en échec d'une tentative de trafic de 605 kg de chira

Une opération sécuritaire conjointe menée, mardi au port de Casablanca par les éléments de la Sûreté nationale et ceux de l'Administration des douanes et impôts indirects, a permis d'avorter une tentative de trafic de



605 kg de chira à bord de conteneurs de transport international à destination d'un port européen. Selon un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), les recherches effectuées avec la participation de la brigade cynotechnique de

la police ont permis de saisir 605 kg de chira, qui étaient minutieusement emballés et dissimulés dans six conteneurs transportant des cargaisons de pierres à plâtre, utilisées pour habiller la drogue. Les investigations et enquêtes menées dans cette affaire ont conduit à l'interpellation du gérant de la société chargée de l'exportation de la cargaison, un trafiquant récidiviste, ainsi que d'un employé de ladite société, précise le communiqué. La Brigade de la police judiciaire du port de Casablanca poursuit ses recherches sous la supervision du parquet compétent afin de déterminer la source et la destination de la quantité de drogue saisie, identifier tous les suspects impliqués dans ce réseau criminel, et établir ses ramifications nationales et internationales, conclut le communiqué.

Rachat : Avito passe sous le giron du malaisien FDV



Après 5 ans sous l'aile de Schibsted et plus d'un an sous le capital d'Adevinta, la marketplace leader au Maroc, Avito, est entrée dans le giron de Frontier Digital Ventures (FDV), groupe spécialisé listé en Bourse en Australie et basé en Malaisie, à Kuala Lumpur, opérant dans 19 pays tels que le Pakistan, le Panama, les Philippines, le Nigeria mais aussi le Maroc. L'accord de vente porte également sur deux sites d'annonces, le généraliste Tayara en Tunisie et le spécialiste en immobilier Fincaraiz en Colombie. FDV se spécialise dans le développement d'entreprises de petites annonces en ligne dans les marchés émergents, avec un accent

particulier sur les marchés verticaux de l'immobilier et de l'automobile et les sites de petites annonces générales. Ces acquisitions viendront compléter le portefeuille actuel de FDV de 12 investissements sur 19 marchés. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de FDV visant à devenir le leader mondial des marketplaces digitales dans les pays émergents. Du côté d'Avito, cette transition constitue un grand pas en avant et donne l'opportunité de réaliser des synergies grâce à des apprentissages partagés et à la collaboration à travers le portefeuille de FDV permettant de propulser les activités vers de nouveaux sommets.

Aujourd'hui

Président de directoire, directeur de la publication et de la rédaction : Saâd Benmansour

Assistante de direction - Chargée de mission : Naïma Tlemçani



REDACTION
Rédacteur en chef adjoint : Hicham Mouhlali

Secrétaire général adjoint de la rédaction : Khalid Bidari

Grand reporter : Dounia Essabban

Journalistes

Laila Zerrour
Abderrafii Al Oumiliki
Kawtar Tali
Salima Guisser
Siham Jdraoui
Hakim Bahechar
Mohamed Badrane
Sami Jennane
Leila Ouchagour

Correspondants régionaux
Najat Faïssal (Tanger)
Mohamed Laâbid (Agadir)

Journaliste-photographe : Chafik Arich

Service infographie
Abderrahim Hamaby (Chef de service)
Hicham Islah (Responsable artistique)

Infographistes
Moulay Hafid Wardy
Samira Hamid
Hanane Nassih
Nadia Guensi

Relecture et correction : Mohamed El Fahli

Moyens généraux :
Mustapha Idamia (Chef de service)
Mustapha Akil

Toufik Ait Belouali
Yassine El Marga
Ahmed Idahan
El Mustapha El Bouazizi
Noureddine Azmaou
Rachid Ouheddou

Digital Unit

Webmasters
Marouane El Mouedden
Kaid Salim Larbi
Bouchaib Lioeddine

Directrice Commerciale et de développement : Hassania Tazi

Chefs de publicité : Asmaa Ben Harati

Annonces légales et appels d'offres : Amine Maâzouzi

Chargée des partenariats : Asmaa Bensouda Korachi

Administration et comptabilité
Hamid Hakani : Responsable Administratif & Financier
Mustapha Taramchi (Facturation commerciale)

Recouvrement : Houssaine Houssi

Accueil et standard :
Laoufir Yasmina
Fatima-Zahra El Hariri

Imprimerie : GMS Print
Distribution : Sapsress Tirage : 12.000
Edité par ALM Publishing (Caractères Media Group)

Président du Conseil de surveillance : Khalid Bazid

Autres publications du groupe

La Vie éco, Femmes du Maroc, Maisons du Maroc, Nissaa, Nejma

COMMISSION PARITAIRE DE LA PRESSE ÉCRITE - Q.F/001-05- DOSSIER PRESSE - Aut. 41/2000 ISSN : 1114-4807 - Dépot légal : 2002-0017

Annonces financières arrêtées du MFI : N°2893-94

ADRESSE : - 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca
Standard : 05 22 45 75 60-63
Fax - Rédaction : 05 22 54 20 09
Fax - Publicité et annonces : 05 22 54 16 67

Protection juridique de la femme MRE

Difficile de reconnaître des jugements marocains dans les pays d'accueil

Salima Guisser
sguisser@aujourd'hui.ma

«Selon une étude d'évaluation, la justice des pays d'accueil reconnaît difficilement certains jugements rendus par les tribunaux marocains». Une problématique qui ressort, parmi d'autres, de cette étude initiée par le département de Nezha El Ouafi qui en a présenté les contours lors d'une rencontre consacrée mercredi à Rabat à «la protection juridique de la femme MRE à la lumière du code de la famille et des accords internationaux». «Il est également difficile de faire revêtir les jugements marocains de la formule exécutoire dans les pays d'accueil», précise la ministre déléguée chargée des MRE.

Un vide juridique à combler

Selon Mme El Ouafi, qui fait ressortir également d'autres difficultés, il est «difficile d'exécuter certains jugements, émis par des tribunaux marocains, dans les pays de résidence». Pour la responsable, la plupart des problématiques auxquelles les MRE font face sont dues à «un vide juridique et l'inexistence de textes juridiques pour traiter de certains phénomènes issus de la migration des Marocains du Monde, ainsi qu'à un manque dans certains articles juridiques qui créent une vraie problématique juridique». «Cela en exige l'amendement ou la réforme», estime la ministre qui indique qu'il s'agit de certaines dispositions des codes de la famille, de



l'état civil, de la procédure civile, du code pénal, de la conservation foncière et de la nationalité.

Une plate-forme juridique en ligne

Et ce n'est pas tout. Mme El Ouafi, qui n'a pas manqué de devoir une fière chandelle aux avocats résidant à l'étranger pour les 7.000 consultations présentées pendant la pandémie à leurs compatriotes dans les pays d'accueil, a annoncé la création d'une «plate-forme juridique en ligne». L'objectif étant de créer un espace d'échange d'expériences et de proposition de solutions pratiques par les compétences maro-

caines. «Ce projet digital est à ses dernières étapes», précise-t-elle.

Les questionnements d'El Yazami

Egalement de la partie, Driss El Yazami, président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, a formulé 3 questionnements. «Quels sont les points essentiels sur lesquels la réforme du code de la famille devrait-elle se pencher pour régler les problèmes des MRE en termes de statut personnel ? Quelles sont les difficultés qui peuvent être réglées sans changer les lois ? Est-ce possible d'élaborer

une feuille de route pratique pour évoluer en réforme ?», s'interroge-t-il. Au-delà de ces questionnements, Abdelilah Lahkim Bennani, secrétaire général du ministère de la justice, estime que «le succès de tout texte juridique ne dépend pas des problématiques mais de la cohérence avec les systèmes étrangers». «La solution ne réside pas dans la réforme de loi mais dans l'application saine de celle-ci», avance-t-il.

La justice comme garantie

Pour part, Hicham Bellaoui, secrétaire général de la présidence du parquet général, met en avant le rôle de «la justice en tant que garant incontournable». Le tout en évoquant, tout comme d'autres intervenants, l'existence de «conventions à bien appliquer». A son tour, Omar Oudra, président de l'Association des ordres des avocats au Maroc, qui met en avant la problématique du mariage mixte, ne manque pas de formuler des observations à l'instar de la consolidation de l'existence de juges à l'étranger. Quant au président de l'Association des avocats d'origine marocaine en Espagne, Hilal Tarkou Lahlimi, il estime que «la solution se trouve dans les conventions internationales». L'intervenant, qui met également en avant le rôle de la Constitution marocaine, indique que «le comble se trouve au niveau de la volonté et la hardiesse».

Paiement des avis d'imposition

La DGI enrichit le bouquet des téléservices SIMPL

Dans le cadre de la poursuite de sa stratégie de digitalisation et d'amélioration des services offerts aux contribuables, la Direction générale des impôts a enrichi le bouquet des téléservices SIMPL par une nouvelle fonctionnalité de télépaiement. Ainsi, outre les fonctionnalités

déjà déployées permettant aux adhérents au SIMPL d'effectuer, sans avoir à se déplacer aux locaux de la DGI, le règlement spontané des différents impôts et taxes, ce service a été étendu au paiement en ligne des avis d'imposition (titres et ordres de recettes). Cette fonctionnalité est accessible directement à partir du

lien : <https://simpl-cf.tax.gov.ma/comptefiscal/login> ou via le portail internet de la DGI à l'espace SIMPL/Compte fiscal.



Trafic de drogue, migration illégale et traite des êtres humains

Cinq interpellations à Tan Tan

La police judiciaire du district provincial de Tan-Tan a interpellé, mercredi, sur la base d'informations précises fournies par la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST), cinq individus pour liens présumés avec un réseau criminel actif dans le trafic de drogue, l'organisation de la migration illégale et la traite des êtres humains.

Agés entre 20 et 35 ans, les suspects, dont un faisant l'objet d'un avis de recherche national, ont été appré-

hendés au niveau de la zone balnéaire «El Ouatia», à environ 25 km de Tan Tan, indique la Direction générale de



la sûreté nationale (DGSN) dans un communiqué. La perquisition des domiciles des prévenus a permis de saisir une voiture légère, une embarcation pneumatique, deux moteurs marins, 13 fûts remplis de 260

litres de carburants, en plus de 4 téléphones portables, 13 kilogrammes de chira et une moto.



Concevons
un monde meilleur.

Des nouveaux modèles de développement de l'économie circulaire aux solutions technologiques pour la gestion et la protection des ressources : une plateforme internationale pour favoriser le développement d'un écosystème entrepreneurial innovant et aider les territoires à créer un avenir plus durable.

ECOMONDO
THE GREEN TECHNOLOGY EXPO

3 - 6
NOV.
2020

PARC
D'EXPOSITIONS
DE RIMINI, ITALIE

Organisé par

**ITALIAN
EXHIBITION
GROUP**
Providing the future



En collaboration avec



ITCA
ITALIAN TRADE AGENCY

En concomitance avec

KEY ENERGY
THE RENEWABLE ENERGY EXPO



ecomondo.com



Une croissance de près de 7% relevée à fin septembre

L'activité portuaire toujours aussi résiliente

L'activité des ports gérés par l'ANP au cours des neuf premiers mois de 2019 est de plus de 65,96 MT contre 64,22 MT à fin septembre 2018, 62,47 MT à fin septembre 2017 et 58,04 MT à fin septembre 2016.

Leila Ouchagour
louchagour@aujourd'hui.ma

Malgré la crise due à la Covid-19, le trafic transitant par les ports affiche une solide croissance durant cette période. Au seul mois de septembre 2020, l'activité portuaire grimpe de 8% enregistrant un volume de 8 millions de tonnes. Selon les dernières statistiques de l'Agence nationale des ports, le trafic portuaire est en

croissance de 6,9% durant les neuf premiers mois de l'année 2020 générant un volume global de 70,5 millions de tonnes (MT). Durant les cinq dernières années, le taux d'évolution annuel du trafic est de 4%. A titre comparatif, l'activité des ports gérés par l'ANP au cours des neuf premiers mois de 2019 est de plus

de 65,96 MT contre 64,22 MT à fin septembre 2018, 62,47 MT à fin septembre 2017 et 58,04 MT à fin septembre 2016.

Plus de 78% du trafic assurés par trois ports

Dans l'ensemble, trois ports concentrent la plus grande part de l'activité à fin septembre 2020. Il s'agit des ports de Mohammedia, Casablanca et Jorf Lasfar qui ont assuré le transit de 55 millions de tonnes, soit près de 78,2% du trafic. Les principales évolutions enregistrées sur la même période font ressortir que le port de Jorf Lasfar est en progression de +7,4% comparé à la même période de l'année dernière. Il atteint à ce titre un volume de 28,8 millions de tonnes à fin septembre 2020 confirmant sa première place avec une quote-part de 40,9% du trafic global. Cette hausse de trafic est principalement attribuée à la croissance des exportations des engrais (+31,1%), des importations des céréales (+57,1%), du soufre (+21,2%), de l'acide sulfurique (+21,1%) et de l'ammoniac (+21,1%).

our ce qui est du port de Casablanca, il détient une part de 32,4% du trafic global et a assuré le transit de 22,8 MT à fin septembre 2020. Ce port est en croissance de 2,2% par rapport aux neuf mois de l'année passée, due particulièrement par l'amélioration des importations des céréales (+34,8%), des aliments de

bétaux (+11,2%) et des exportations du phosphate (+5,7%). En revanche, on notera une baisse du trafic des conteneurs (5,5% en tonnage et 5,3% en EVP). Du côté des ports de Safi, ils ont atteint un volume d'environ 6,5 MT, soit une hausse de 33,8% comparé à la même période de l'année 2019 induite par la forte hausse des importations du charbon (+361%), des céréales (+124,8%) et des exportations des phosphates (+97,3%) et du gypse (+35,5%)./....



Le port de Jorf Lasfar est en progression de +7,4% comparé à la même période de l'année dernière. Il atteint à ce titre un volume de 28,8 millions de tonnes à fin septembre 2020 confirmant sa première place avec une quote-part de 40,9% du trafic global.

.../....S'agissant du port de Mohammedia, il a enregistré un volume global de trafic atteignant 3,4 MT à fin septembre. L'activité de ce port est en repli de 13,1% par rapport aux neuf premiers mois de l'année 2019. Sur le même registre, le port d'Agadir affiche un volume de 4,5 millions de tonnes sur les neuf premiers mois de l'année 2020. L'activité de ce port sur cette période est en croissance de 21,6% résultant notamment de la hausse des importations des céréales (+72,9%) et des exportations du clinker (+69,5%). Par ailleurs, le trafic des agrumes et primeurs est en recul de 25,6%. Le port de Nador a pour sa part enregistré un volume de trafic global de près de 2,6 millions de tonnes à fin septembre 2020. Ce port a connu une croissance de son activité durant cette période atteignant 7,9%, attribuée à la progression des importations des céréales (+240,4%) et du charbon & coke (+19,2%). Par contre, les exportations de la barytine ont fléchi de 61,6%. Quant au port de Laayoune, il comptabilise un volume de trafic de 1,3 million de tonnes à fin septembre

2020. L'activité de ce port est en repli de 1,6% par rapport à la même période de l'année 2019. Cette évolution est induite d'une part par l'augmentation des exportations du phosphate (+9,3%) et d'autre part par le recul du trafic du sable (-13%), des hydrocarbures (-8,8%) et du clinker (-47,2%).

Recul de 5,8% de l'activité des conteneurs

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2020, l'activité des conteneurs dans les ports relevant de l'ANP indique un total de 905.695 équivalents vingt pieds (EVP), soit en repli de 5,8%. Le trafic des conteneurs en tonnage régresse de 4,7%, avec un volume de 8,9 millions de tonnes. Se basant sur la nature de flux, les exportations sont en baisse de 5,3% avec un volume de 381.384 EVP. Les conteneurs vides à l'export ont affiché un volume de 238.172 EVP (-11%), représentant ainsi 62,4% du trafic global des conteneurs à l'export. Ainsi, les importations ont atteint 375.474 EVP, en baisse de 7,1% par rapport aux neuf premiers mois de l'année 2019.

Import : Les céréales en hausse de plus de 51%

Durant les neuf premiers mois de l'année 2020, les importations des céréales ont atteint un volume de 7,6 millions de tonnes. Elles enregistrent de ce fait une forte augmentation (51,7%) comparé à la même période de l'année précédente. Par port, il ressort une forte concentration de cette activité au port de Casablanca avec

4,3 millions de tonnes, représentant environ 56% du trafic global des céréales. L'ANP fait également savoir qu'une hausse globale des importations en cette denrée a été enregistrée dans l'ensemble des ports : Jorf Lasfar (+57,1%), Casablanca (+34,8%), Agadir (+72,9%), Nador (+240,4%) et Safi (+124,8%).



© DR

Aujourd'hui
LE MAROC

SPÉCIAL

IMMOBILIER / POST COVID

**QUELLES
PISTES POUR
UNE RELANCE
DURABLE ?**

16 OCTOBRE 2020

Tenue de la 9^{ème} session du Conseil d'orientation stratégique (COS) de l'Agence MCA-Morocco

Compact II : Le Maroc dresse un bilan d'étape

L'heure est au bilan pour le programme Compact II. En effet, la 9^{ème} session du Conseil d'orientation stratégique (COS) de l'Agence Millennium Challenge Account-Morocco (MCA-Morocco) vient d'avoir lieu. Concrètement, depuis le lancement de cette deuxième version du programme, il a été procédé au lancement de l'équipement en matériel didactique et robotique des 90 établissements scolaires bénéficiaires du projet «Education secondaire» au niveau des trois régions cibles (Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Fès-Meknès et Marrakech-Safi) et le parachèvement de l'équipement en matériel informatique des 34 établissements au niveau de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et des travaux de réhabilitation du 1er lot de 18 établissements au niveau de cette région. Aussi, les responsables annoncent le lancement imminent des travaux d'infrastructures au niveau de 9 des 15 établissements de formation professionnelle (EFP) bénéficiaires du soutien du Fonds «Charaka» et la poursuite de l'appui aux différents volets de la réforme de la formation professionnelle, notamment en matière d'élaboration du référentiel des coûts de la formation professionnelle et de certification des lauréats des EFP privés. Ce n'est pas tout. Dans le cadre du bilan présenté, les responsables font état de la formation et l'insertion d'un premier groupe de bénéficiaires du Programme d'emploi par le financement basé sur les résultats (FBR) et l'accompagnement en cours de plusieurs partenaires, notamment le ministère du travail et de l'insertion professionnelle, l'INDH, l'Anapec, la Direction générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) et la Fondation Mohammed VI pour la réinsertion des détenus, en vue de la répli-



cation de programmes FBR visant le renforcement de l'employabilité des jeunes. Par ailleurs, les responsables ont informé sur l'avancement des travaux d'infrastructures hors sites au niveau des trois zones industrielles pilotes dans la Région Casablanca-Settat et la réalisation en cours des différentes études techniques (infrastructures ; performances environnementales et sociales ; et genre et inclusion sociale) pour les 9 projets sélectionnés pour bénéficier de l'appui financier et technique du Fonds des zones industrielles durables (FONZID). Par ailleurs, dans le cadre du projet «Foncier rural», le comité de pilotage signale l'achèvement des travaux d'enquête de terrain sur 36.000 ha de terres collectives concernées par l'opération de melkisation dans les périmètres d'irrigation du Gharb et du Haouz, dont 15.000 ha ont connu le démarrage de l'opération de lotissement et le lancement en cours de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement à l'opération de melkisation prévues dans

les accords de partenariat avec l'Office national du conseil agricole (ONCA) et l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme (ANLCA). Il faut préciser que l'événement a été marqué par la participation du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration, Mohamed Benchaâbou. Ont assisté aux travaux de ce Conseil, le ministre de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de

trimestre écoulé, indiquant que les récentes visites qu'il a effectuées dans les sites abritant certains projets du Compact II ont révélé les impacts positifs importants de ce programme, ainsi que les attentes élevées des bénéficiaires et l'ampleur des travaux qui restent à parachever.

La directrice générale de l'Agence MCA-Morocco, Malika Laasri, a par la suite présenté aux membres du Conseil un exposé portant sur le bilan d'exécution du

nion, le Conseil a approuvé une série de résolutions, qui concernent essentiellement le rapport d'activité de l'Agence au titre de la 3^{ème} année du Compact II, ainsi que le manuel des procédures financières «Fiscal Accountability Plan» et le programme de passation des marchés de l'Agence, tels qu'ils ont été amendés et actualisés.

Outre l'approbation du projet d'accord d'exécution entre l'Agence et la Direction générale de la Protection civile visant à rehausser le niveau de conformité aux standards de sécurité de trois zones industrielles pilotes au niveau de la Région Casablanca-Settat, le COS a agréé des conventions de partenariat conclues par l'Agence dans le cadre de l'exécution du Compact II, dont notamment celle passée avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) relative à la mise en œuvre d'un programme d'assistance technique et de renforcement des capacités concernant le foncier industriel au Maroc.

Les responsables annoncent le lancement imminent des travaux d'infrastructures au niveau de 9 des 15 établissements de formation professionnelle.

la recherche scientifique, Saaïd Amzazi, le directeur résident de MCC au Maroc, Richard Gaynor, en plus des autres membres du COS ou leurs représentants. A cette occasion, M. Gaynor a salué la mobilisation de l'Agence MCA-Morocco et de ses partenaires qui a permis l'accomplissement de plusieurs réalisations durant le

Compact II depuis la dernière session du COS, soulignant les avancées substantielles accomplies par l'Agence au titre de ses réalisations financières, comme en témoigne l'enregistrement d'un taux d'engagement des fonds de 55% actuellement, soit 250 millions de dollars, contre 38% à fin juillet 2020. Au terme de cette réu-

Autoroute Casablanca- Berrechid

ADM : 40 MDH pour une nouvelle génération de gares de péage

C'est désormais chose faite. Il y aura moins de gares d'arrêt entre la ville de départ et la ville de destination pour les usagers des axes autoroutiers reliant Casablanca, Marrakech, Agadir et Beni Mellal et plus de sécurité, de fluidité et de confort dans les trajets.

En effet, dans le cadre de sa stratégie globale visant à renforcer en continu la sécurité, la fluidité et le confort aux usagers de l'autoroute, la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) vient de déployer une nouvelle génération de gares dotées d'un nouveau système de péage au niveau de l'autoroute Casablanca-Berrechid.

Représentant une partie intégrante du grand chantier d'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute Casablanca-Berrechid et de l'autoroute de contournement de Casablanca, le projet de réaménagement de la gare de péage au niveau de l'autoroute Casablanca-Berrechid représente un défi en termes de construction et de complexité technique que la Société a réussi à relever avec succès, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire que le pays subit en ce moment. Les travaux relatifs à ce chantier ont consisté en la suppression de deux gares de péage, l'une située à Berrechid Sud au point kilométrique 34 (PK 34) de l'axe autoroutier Casablanca-Agadir et l'autre à Berrechid Est au PK 5 de l'axe autoroutier Berrechid-Béni-Mellal. Cette suppression a permis la création de deux nouvelles gares de péage, la première au niveau de la bretelle d'entrée de Berrechid Nord et la deuxième au niveau de l'échangeur de Berrechid Sud. Plaçant la sécurité et le confort de ses clients-usagers au cœur de sa stratégie, ADM a également initié un vaste programme de transformation visant à industrialiser l'exploitation de son réseau autoroutier orientée vers une meilleure satisfaction du client et permettant ainsi de hisser davantage le niveau de service sur le réseau autoroutier aux standards des meilleurs concessionnaires internationaux. Dans ce cadre, il a été décidé de revoir le système de péage entre Casablanca et Berrechid en passant au système de péage fermé au lieu du système de péage ouvert actuel.

A noter que l'autoroute Casablanca-Berrechid constitue le premier tronçon de l'autoroute Casablanca-Agadir, et Casablanca-Béni Mellal, c'est un point de transit de tout le flux nord-sud du Royaume, elle relie également la capitale économique du pays à l'aéroport international Mohammed V.

Préalablement au projet de réaménagement, les axes Casablanca-Agadir et Casablanca-Béni Mellal étaient exploités en mode de péage mixte entre ouvert et fermé.

Cette configuration a été revue en généralisant le système fermé sur les axes précités. Concernant l'axe Casablanca-Agadir, les usagers venant de la capitale économique vers Agadir ne s'arrêteront qu'une seule fois à la gare de Berrechid Nord située au PK21 pour prendre leur ticket ou passer sans s'arrêter



ADM déploie une nouvelle génération de gares de péage sur l'autoroute Casablanca-Berrechid. Nouvelle gare de péage sur l'échangeur Berrechid nord (PK21) en phase de travaux.



ADM déploie une nouvelle génération de gares de péage sur l'autoroute Casablanca-Berrechid. Nouvelle gare de péage sur l'échangeur Berrechid nord en phase de travaux.



ADM déploie une nouvelle génération de gares de péage sur l'autoroute Casablanca-Berrechid. Nouvelle gare de péage sur l'échangeur Berrechid Nord (PK21) en phase de travaux - Auvent métallique à conception architecturale innovante.



ADM déploie une nouvelle génération de gares de péage sur l'autoroute Casablanca-Berrechid. Nouvelle gare de péage sur l'échangeur Berrechid Sud (PK33) en phase de travaux.



ADM déploie une nouvelle génération de gares de péage sur l'autoroute Casablanca-Berrechid. Nouvelle gare de péage sur l'échangeur Berrechid nord (PK21) en phase de travaux.

pour ceux qui disposent d'un Pass Jawaz. Dans le sens inverse, les clients ne s'arrêteront là encore qu'une seule fois à la gare de Nouaceur située au PK15.

Idem pour l'axe Casablanca-Béni Mellal. Les clients s'arrêteront une seule fois à la même gare (PK21). Ceux venant de Beni Mellal vers Casablanca ne s'arrêteront également qu'une seule fois à la gare de Nouaceur au PK15 pour s'acquitter du péage ou utiliser le Pass Jawaz.

Grâce à son expertise reconnue dans la gestion et la maîtrise des chantiers complexes, ADM, à travers sa filiale d'expertise technique ADM Projet, a réussi à réaliser ce chantier dans un délai record de 5 mois tout en réduisant au maximum la gêne sur la circulation, et ce, malgré un trafic atteignant les 70.000 véhicules/jour en moyenne.

«La fierté d'ADM de présenter aujourd'hui ce projet de grande envergure réside aussi dans le fait qu'il soit intégralement réalisé par des opérateurs nationaux, avec un investissement global de 40 millions DH», affirme Omar Sikkal, directeur général de la filiale d'expertise technique d'ADM.

Par ailleurs, le projet d'élargissement à 2*3 voies de l'autoroute Casablanca-Berrechid est sur la bonne voie. Il représente l'un des chantiers d'aménagement les plus importants et complexes gérés actuellement par ADM. Réalisé pour un budget global estimé à 1,7 milliard DH, ce projet met en lumière l'importance du trafic drainé par cet axe ainsi que le caractère sensible et stratégique des infrastructures vitales desservies par ce tronçon autoroutier.

Après l'achèvement de la première phase de ce projet qui a démarré en 2016, ayant mobilisé un budget d'environ 400 millions de dirhams, financé par Autoroutes du Maroc et réalisé intégralement par des entreprises marocaines du BTP, les travaux de la deuxième phase de ce grand projet ont été lancés en janvier 2020.

Il est à rappeler que cette seconde phase du projet concerne des sections autoroutières à fort trafic desservant des infrastructures vitales et nécessitant le maintien de la circulation dans les deux sens de circulation. De ce fait et dans le but d'assurer une meilleure efficacité dans la réalisation des travaux, cette phase a été scindée en 2 lots. Le Lot 3 concerne l'échangeur de Sidi Maarouf à la gare de péage de Bouskoura (15,3 km) et le lot 4 concerne le tronçon allant de la gare de péage de Bouskoura au nœud autoroutier de Berrechid (10,7 km).

A préciser que le premier lot, cofinancé entre ADM et un bailleur de fonds étranger, est en cours d'attribution. Pour ce qui est de la réalisation du second lot, totalement financée par les fonds propres d'ADM, elle a été confiée à une entreprise marocaine de travaux publics. Notons dans ce sens, qu'au 12 octobre 2020, l'avancement des travaux de ce deuxième lot a atteint 68%, en avance de 94% par rapport à la planification initiale.

L'accent est mis sur l'innovation, l'amélioration de l'expérience client, la stratégie de data et la nouvelle marque touristique

Des projets pour relancer le tourisme au nord



DNCR à Tanger Najat Faïssal
nfaissal@aujourd'hui.ma

«Nous sommes ici parce que nous sommes persuadés que la meilleure façon de gérer la crise qui nous frappe est d'être dans la continuité de ce que nous avons entrepris, et qui s'inscrit parfaitement dans le contexte actuel». C'est en ces termes que s'est exprimée Rkia Alaoui, présidente du Conseil régional du tourisme de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (CRT-TTA), lors d'un séminaire d'information organisé, dernièrement, à Tanger. «Nous ne sommes pas là pour proposer une quelconque idée de relance miraculeuse. La relance passera par l'ouverture des frontières», a-t-elle rappelé.

Très attendue des professionnels, cette rencontre a permis à l'équipe du CRT-TTA de réunir autour d'elle l'ensemble des associations de tourisme, mais également les représentants des parties prenantes institutionnelles, dont le CRI, l'Agence de promotion et de développement des provinces du Nord, la Délégation provinciale du tourisme de Tanger, ainsi que les opérateurs d'infrastructures stratégiques, le port et l'aéroport de Tanger et les compagnies aériennes nationales desservant la région. C'était l'occasion pour faire le point sur les actions marketing et communication menées depuis le début de la crise sanitaire, puis pour accompagner le déconfinement et la saison estivale. Parmi lesquelles, la diffusion des capsules «Envie de Nord ?» à partir de la fin mai 2020, destinées à l'animation des réseaux sociaux et exprimant

le désir des principaux sites (Al Hoceïma, Chefchaouen, Asilah, Larache, Ouezzane, Tamuda Bay, Tétouan, Tanger), ainsi que la production d'un film d'image valorisant l'ensemble des expériences offertes par la région. «La campagne préparée dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt initié par l'ONMT, puis mise en stand-by au moment du renforcement des contraintes de déplacement ayant suivi l'Aïd El Kébir, a été également partagée. Cette action de valorisation des meilleures offres régionales devrait être relancée dans les jours à venir», selon le CRT-TTA.

Les professionnels ont pu découvrir l'ensemble des projets réalisés ou en cours de réalisation et ont ainsi débattu et fait part de leurs suggestions en matière d'initiatives promotionnelles. «L'accent est mis sur l'innovation, l'amélioration de l'expérience client, la stratégie de data et la nouvelle marque touristique», a souligné la même source. Cette rencontre a été distinguée par la présentation de «l'écosystème digital pour la promotion touristique» qui se veut être un outil de partage intégré de l'information stratégique permettant aux visiteurs de s'informer et d'être assistés en amont et au cours de leur voyage, et offrant également aux professionnels un accès exclusif à des données consolidées concernant les attentes, perceptions et comportements des clients.

La création d'une «Bourse virtuelle du tourisme» faisant partie des projets et des activités phares présentés lors de la deuxième partie

de ce séminaire. C'est une plateforme d'échange regroupant TO et décideurs dans un espace commun 100% BtoB qui constituera un véritable salon en ligne,

visant à faciliter la reprise de contact avec les marchés émetteurs. L'événement qui devrait être programmé début 2021 favorisera une démarche commerciale plus agressive à travers des canaux digitaux adaptés au contexte. Tandis que la préparation du salon international «Forum Connect 2021», dédié au développement des routes aériennes, regroupant aéroports, compagnies aériennes, fournisseurs de l'industrie du transport aérien et professionnels du tourisme, avance à grands pas.

Organisé en partenariat avec l'ONMT, l'ONDA et le CRT-TTA, l'événement, initialement planifié pour février 2021, est prévu au mois d'avril prochain. Le choix de la destination Tanger pour abriter la 18ème édition de cette importante rencontre internationale représente une opportunité majeure pour le positionnement de la région et devrait permettre notamment de renforcer son offre de dessertes aériennes à l'horizon 2022.

Avis de remerciements



Les Familles MOULINE et BALAFREJ remercient tous les parents et amis qui se sont associés à leur deuil suite au décès de leur cher et regretté

Larbi MOULINE

survenu le samedi 5 septembre 2020,
17 Moharram 1442,

Nous implorons le tout puissant d'avoir
le défunt en sa Sainte Misericorde.

إِنَّا لِلَّهِ وَإِنَّا إِلَيْهِ رَاجِعُونَ

Il octroie 1% de son chiffre d'affaires aux associations marocaines : Yatsan lance sa campagne Business Citoyen

Le Groupe Yatsan spécialiste des matelas, literie, chambres à coucher, tables de chevet, canapé-lits et linges de maison, lance sa campagne Business Citoyen. Une initiative qui permet à ses clients de contribuer par leurs achats aux produits Yatsan à soutenir des associations marocaines, à combattre la précarité et les effets de la crise. «Yatsan choisira désormais, chaque fin de mois, une association et lui remettra le chèque représentant un pourcentage de son chiffre d'affaires. Cette opération sera partagée avec nos clients et nos followers sur nos pages sur les réseaux sociaux et nous permettra de transmettre notre contribution à l'association choisie, et d'exprimer notre soutien en toute transparence», a annoncé Tunc Arikok, directeur général de Yatsan.



Pour encourager l'hydratation chez les enfants : Sidi Ali scelle un partenariat avec Disney

Afin de promouvoir l'hydratation chez les enfants, Sidi Ali vient de sceller un partenariat avec Disney. Fruit de cet engagement, la gamme de 6 bouteilles Sidi Ali-Disney est disponible sur le marché et sur Sidiali-store.ma. Elle reprend les personnages plébiscités par les enfants selon une récente étude, à savoir Cendrillon, Jasmine, Ariel, Iron Man, Thor et Captain America (Franchise Marvel). «En s'alliant à Disney, Sidi Ali vise à encourager les enfants à s'hydrater avec une eau pure sans nitrate, tout en leur offrant une expérience divertissante mettant en vedette leurs personnages Disney préférés», relève la marque ajoutant que l'hydratation des enfants est devenue d'autant plus importante ces derniers temps où tous leurs mécanismes ont été chamboulés (école à la maison à temps plein ou par intermittence, pratique de sport réduite).



Reprise du secteur du tourisme Adil El Fakir présente à Londres sa feuille de route

L'Office national marocain du tourisme (ONMT) a organisé, mardi, à Londres un webinaire dédié à la présentation de sa feuille de route pour la reprise du tourisme au Maroc, après le confinement imposé par la pandémie de coronavirus. Initié par la délégation de l'ONMT à Londres, sous le thème «Morocco's roadmap to recovery», ce webinaire a été l'occasion d'échanger avec des voyageurs et des compagnies aériennes britanniques et internationales autour des différentes mesures sanitaires entreprises au Maroc pour promouvoir le secteur du tourisme, mais aussi des différentes opportunités de partenariats pour la réouverture de la destination Maroc. Intervenant à l'ouverture de cette rencontre, le directeur général de l'ONMT, Adil El Fakir, a assuré que le Maroc a mis en place «des protocoles sanitaires robustes», que ce soit dans les aéroports, les hôtels, les restaurants ou les lieux publics pour assurer la sécurité des touristes. D'ailleurs, rappelle M. El Fakir, «la réactivité et la détermination du Maroc face à cette pandémie dès le premier jour ont été relayées dans les médias du monde entier», mettant en avant la stratégie nationale menée sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI pour lutter contre la crise sanitaire. Il a également noté que le Maroc «a confirmé sa position de desti-



nation mature et bien implantée sur le marché britannique : avec plus d'un demi-million d'arrivées au Royaume-Uni en 2019, soit une augmentation de + 8%», notant que le Royaume est aujourd'hui «plus que jamais déterminé à maintenir cette position et à atteindre l'objectif fixé avant la pandémie de Covid 19 : visant à positionner le Maroc parmi les destinations préférées des Britanniques». En effet, poursuit M. El Fakir, c'est déjà un soulagement que le Maroc, depuis septembre, ait rejoint la liste des destinations qui ont ouvert leurs frontières au tourisme international, sous certaines conditions, notant que le Royaume continuera à donner la priorité au marché britannique et à asseoir son image en tant que destination touristique populaire à croissance rapide via une nouvelle approche de com-

munication innovante qui sera annoncée très prochainement. De son côté, le délégué de l'Office national marocain de tourisme (ONMT) pour le Royaume-Uni et l'Irlande, Jamal Kilito, a mis en avant le rôle de l'ONMT dans le soutien financier et logistique des tour-opérateurs dans les opérations de rapatriement ainsi que dans la promotion du tourisme interne durant la période de confinement au Maroc, notant que la reprise du secteur touristique pour le marché britannique a été répartie en deux étapes, celle de l'après-confinement, et celle post-Covid-19. M. Kilito a par ailleurs noté que le premier plan de reprise se focalise sur «des catégories ciblées» de voyageurs, sur l'offre et le marketing, en plus du soutien spécial pour les tour-opérateurs, aux sites de voyages et aux compagnies aériennes.

Pour célébrer les vendanges Sofitel organise ses Grape Days

Pour célébrer les vendanges, Sofitel Maroc organise les Grape Days du 1er septembre au 31 octobre. Les expériences locales, culturellement enrichissantes et proposées dans des conditions sanitaires optimales, sont en vogue cette année. Dans ce sens, Sofitel Hotels & Resorts invite ainsi ses clients à venir célébrer les Sofitel Grape Days, vitrine mondiale de la gastronomie et du vin. Avec ce programme international, Sofitel, ambassadeur de l'art de vivre à la française, rend hommage au vin et au patrimoine culinaire hexagonal à

travers ses hôtels du monde entier, durant la période des vendanges. Cet événement sera l'occasion pour les clients de vivre «The French Way» en toute authenticité, grâce à de magnifiques animations : dégustations, visites guidées de vignobles, accords mets-vins... Cette 9ème édition témoignera de la passion de Sofitel pour l'œnologie à travers différents événements qui inciteront les hôtes à faire de nouvelles découvertes audacieuses, à élargir leurs connaissances du vin et à en découvrir davantage sur leurs vins favoris, grâce aux

œnologues et aux sommeliers de la marque. Ambassadeurs de l'art de vivre à la française, les adresses Sofitel du Maroc proposent une panoplie d'expériences autour du raisin, inspirée par la culture locale combinée à la gastronomie française. Le Sofitel Rabat Jardin des roses convie ses clients à vivre une immersion totale dans l'univers du vin entre art culinaire et contemporain. Au programme, des expériences gustatives pour découvrir des saveurs inexplorées. Le restaurant gastronomique Le Golden Fish propose un



menu original composé de mets autour du raisin imaginés spécialement pour l'occasion. Tandis que le Sofitel Casablanca Tour Blanche propose différentes dégustations pour explorer des cépages marocains et internationaux. Le Chef Redouane Mansouri et sa brigade ont élaboré des menus Grape

Days à déguster au restaurant Brasserie La Tour. Pour les amateurs de spa, Sofitel Spa propose des soins à base de raisin. A Marrakech l'hôtel propose de déguster de savoureux accords mets-vins, à travers une offre de Take-Away pensés et conçus pour ravir tous les palais.

Sociétés cotées et crise Covid-19

BMCE Capital Research dévoile ses prévisions 2021

Leila Ouchagour

louchagour@aujourd'hui.ma



L'amélioration estimée de +1,7% des primes acquises nettes à 18,1 milliards de dirhams proviendrait de la reprise escomptée aussi bien de l'activité d'épargne que de l'automobile devant être constatée sur le S2 2020 et pouvant être atténuée par une réduction du CA de l'assurance industrielle.



Le Bureau d'analyse et recherche panafricain de BMCE Capital, BMCE Capital Research, a récemment dévoilé ses projections de réalisations sur 2020 et 2021 des 40 principales entreprises cotées à la Bourse de Casablanca dans son document biennuel «Forecast 2020-2021». Dans sa note d'information, BMCE Capital Research décrypte les principaux indicateurs sectoriels et leur évolution dans le sillage de la crise Covid-19. «Au regard des impacts négatifs, plutôt bien circonscrits, induits par la crise du coronavirus sur les comptes semestriels des sociétés cotées, la révision de nos prévisions aussi bien pour toute l'année 2020 que pour 2021 confirme globalement les projections initiales avec quelques ajustements à la hausse, particulièrement pour les valeurs indus-

trielles», peut-on lire dans ce document biennuel.

Vue d'ensemble

Sur le plan commercial, BMCE Capital Research précise que le chiffre d'affaires du scope 40 devrait baisser de -3,7%, à 208,4 milliards de dirhams suite au mauvais comportement de la cote industrielle, partiellement compensé par l'amélioration du PNB des banques alors qu'il devrait se redresser de +6,4%, à 221,6 millions de dirhams en 2021. Au niveau opérationnel, le REX global devrait enregistrer un recul de -1,8%, à 50,5 milliards de dirhams intégrant le poids des contributions au Fonds Covid-19 essentiellement pour les financières ainsi que le repli du résultat financier des assurances. Le résultat opérationnel global en 2021 devrait reprendre de près de 15%, à 58,3 milliards de

dirhams. Par ailleurs, la capacité bénéficiaire de l'univers de couverture de BMCE Capital Research devrait se dégrader de -18,7%, à 19,7 milliards de dirhams entre 2019 et 2020.

Prévisions par secteur

Sur le plan sectoriel, les institutions financières affichent une capacité bénéficiaire fortement impactée par la hausse du coût du risque. Se référant aux agrégats d'activité du secteur financier, les experts expliquent qu'au niveau du Produit net bancaire, la hausse escomptée de +6,1% du PNB des financières, à 55,5 milliards de dirhams, tient compte de l'hypothèse d'une reprise d'activité davantage soutenue à partir de la fin du T1 2021 devant se traduire par une croissance de l'ensemble de ses composantes (+5,7% de la marge d'intérêt, +6,6%

de la marge sur commissions et +5,4% du résultat sur opérations de marché). Pour ce qui est du RNPG en 2021, «la hausse escomptée de +49,3% du RNPG des financières, à 9,8 milliards de dirhams, se produirait sous l'effet d'une reprise notable attendue de l'activité des entreprises devant aboutir à une amélioration globale du risque (-25,4% du coût du risque des banques du scope, à 8,7 milliards de dirhams), avec un taux du coût du risque en 2021E projeté à 1%, soit un niveau inférieur à celui devant être constaté en 2020E (1,5%) mais largement supérieur à celui de 2019 (0,7%, soit 5,2 milliards de dirhams)», indique la même source. Le secteur des assurances connaît pour sa part une dégradation des indicateurs techniques en raison de la crise sanitaire. En 2020,

L'appréciation projetée de +5,8% des primes acquises nettes, à 19,1 milliards de dirhams, serait induite par l'effet d'un redressement de l'activité découlant d'une amélioration escomptée de l'économie marocaine. Du côté du secteur industriel, il connaîtra des réalisations financières stables en dépit de l'impact des contributions Covid-19. En 2021, la croissance escomptée des réalisations commerciales de +6,5%, à 147 milliards de dirhams, serait conditionnée par une reprise davantage prononcée de certains secteurs comme par exemple les matériaux de construction avec un retour progressif à la normale de l'activité des cimenteries, ou encore l'agroalimentaire et boissons dont les revenus devraient se renforcer de +5,4%, à 19,1 milliards de dirhams, bénéficiant notamment de la reprise de l'activité des cafés, restaurants et bars et du secteur touristique.

229 établissements scolaires ont été fermés

Covid-19 : 1.708 élèves et 1.767 enseignants contaminés depuis la rentrée scolaire

— LZ

Depuis la rentrée scolaire, 1.708 cas de contamination au coronavirus ont été notifiés parmi les élèves et 1.767 parmi les enseignants. En outre, 289 cas ont été recensés parmi les cadres pédagogiques et 187 parmi les cadres administratifs et autres. C'est ce qu'a annoncé mardi le ministre de l'éducation nationale Saaid Amzazi à la Chambre des conseillers.

Après la découverte de plusieurs cas d'infection à la Covid-19, 229 établissements d'enseignement scolaire, accueillant 128.599 élèves, ont été fermés. Le ministre a précisé qu'actuellement 10 établissements d'enseignement scolaire situés dans des quartiers fermés dans les directions provinciales de Khénifra, Jerada, M'diq-Fnideq et Chefchaouen, qui comprennent 6.805 élèves, ont été fermés. « Cette procédure a concerné, au cours du mois de septembre dernier, 20 provinces ou régions qui comprennent 2.400 établissements scolaires, recevant environ un million d'élèves qui poursuivent actuellement leurs études normalement », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le ministre a fait remarquer qu'aucun foyer de contamination dans les écoles n'a été enregistré jusqu'à présent. Le processus de suivi de la rentrée scolaire mené par 970 commissions régionales a permis de visiter 5.340 établissements publics et 400 établissements privés. Selon le ministre, cette commission a recommandé de pallier certains dysfonctionnements enregistrés au niveau de 89 établissements publics et quatre établissements privés, en mettant en œuvre le protocole sanitaire et le modèle pédagogique adoptés strictement.

Près de 9 millions d'élèves inscrits

Le ministre a révélé que près de 9 millions d'élèves, dont 700.000 nouveaux, ont été inscrits pour la rentrée scolaire 2020-2021. Un million d'élèves sont inscrits dans les écoles privées. Au niveau de l'enseignement préscolaire, environ un million d'enfants dont 140.000 nouveaux ont été inscrits. M. Amzazi a également signalé que 179 nouveaux établissements ont été mobilisés, dont 15 écoles communales et 11 nouveaux internats, dont 90% sont concentrés en milieu rural, pour accueillir les élèves. Le coût financier total de la création et de la réhabilitation lors de cette rentrée scolaire a atteint environ 3 milliards de dirhams. Le ministère a mobilisé environ 285.911 enseignants,



dont 15.000 nouveaux relevant des cadres des Académies régionales d'éducation et de formation.

AMO des étudiants : 84.000 bénéficiaires en plus

Selon les derniers chiffres présentés par le ministre de l'éducation nationale, le nombre d'étudiants qui bénéficieront de l'Assurance maladie obligatoire va fortement augmenter. Ainsi, près de 300.000 étudiants

Aucun foyer de contamination dans les écoles n'a été enregistré jusqu'à présent. Le processus de suivi de la rentrée scolaire mené par 970 commissions régionales a permis de visiter 5.340 établissements publics et 400 établissements privés.

bénéficieront d'une couverture médicale obligatoire pendant l'actuelle saison universitaire, contre 216.000 étudiants au cours de la saison précédente, soit 84.000 étudiants en plus. Le ministre a aussi signalé que le nombre total d'étudiants dans le secteur de l'enseignement supérieur atteindra un million 79 mille, avec un taux de croissance d'environ 7% par rapport à l'année dernière. Pour ce qui est du nombre des étudiants universitaires boursiers, il devrait atteindre les 400.000. Le ministre a également fait savoir que les cours dans les établissements universitaires vont démarrer à partir de la mi-octobre.

Les étudiants ont la possibilité de choisir soit le présentiel ou le distanciel, que ce soit durant les cours ou les travaux pratiques et ce, dans le respect total des mesures de prévention en vigueur.

Concernant la formation professionnelle, le nombre des nouveaux stagiaires devrait dépasser les 282.000. Douze nouveaux établissements publics de formation professionnelle ont été mobilisés pour recevoir les stagiaires. Le secteur de la formation professionnelle a été renforcé par huit nouveaux internats. Le nombre de stagiaires bénéficiant d'internats atteindra environ 19.000, avec un taux d'amélioration de 5% par rapport à la saison précédente.

**DES CONTENANCES ET PRODUITS ADAPTÉS
AUX PROFESSIONNELS POUR VOUS PROTÉGER**

gamme antiseptie par  nectarome



GELS ET SOLUTIONS HYDROALCOOLIQUES
50 ML À 25 L





SAVON ANTIBACTÉRIEN



**DÉSINFECTANTS DE SURFACE PROS
ET PRODUIT PÉDILUVE**

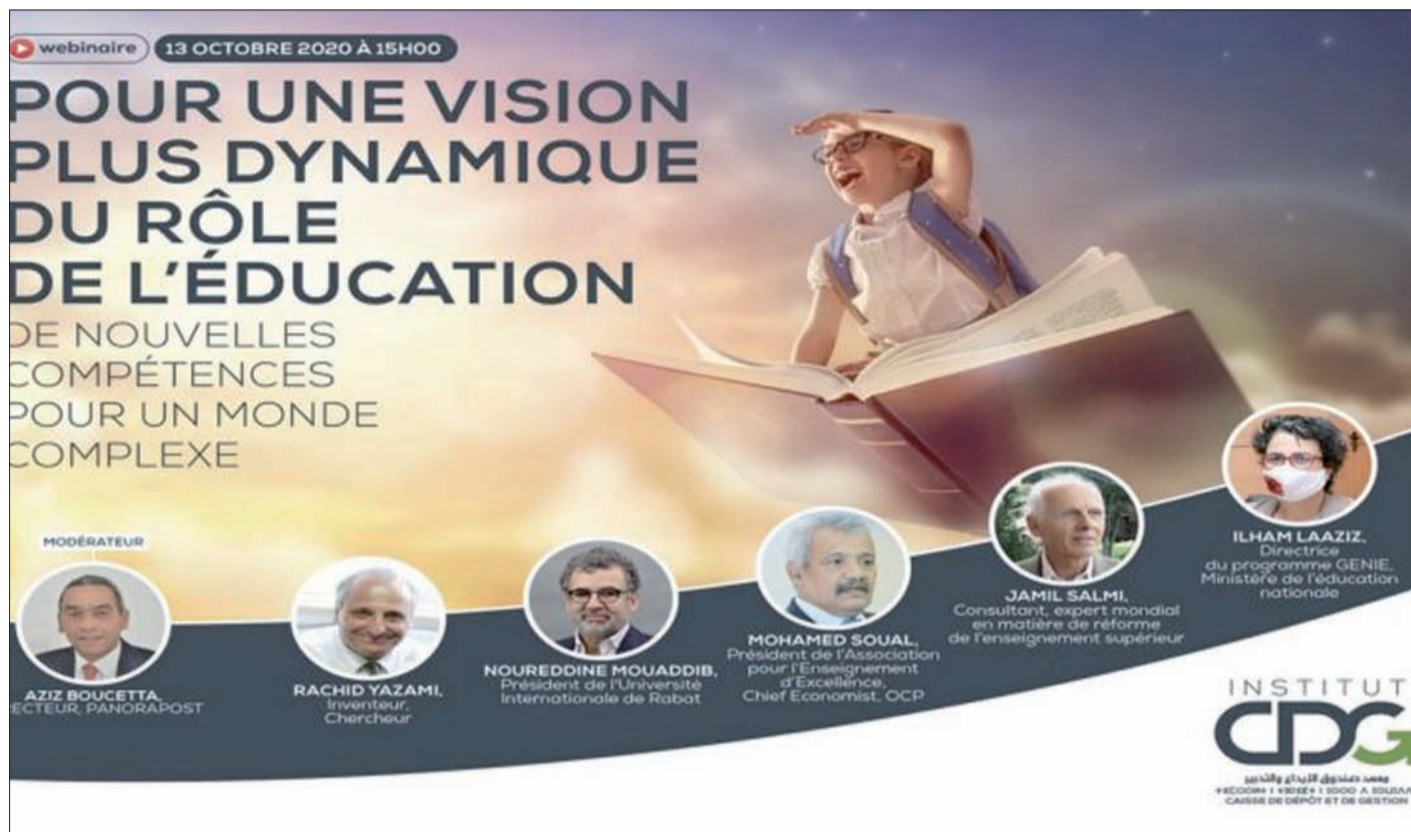
service-clients@nectarome.com / 05 24 31 00 17

Dans un webinaire initié par l'Institut CDG

L'avenir de l'éducation pensé par des experts

Salima Guisser
sguisser@aujourd'hui.ma

«Nous avons beaucoup de travail à faire». La perspective est lancée, mardi lors d'un webinaire consacré par l'Institut CDG à l'éducation, par Ilham Laaziz, directrice du programme Genie au ministère de l'éducation nationale. L'école est, pour elle, «un espace qu'il faudra rendre plus attractif». «C'est là notre grand défi», avance-t-elle. Pour ce faire, il faut «mettre les enfants en autonomie et être dans l'innovation». D'où l'intérêt d'une refonte du système éducatif bien que la tâche soit, à son sens, «complexe» de par le nombre énorme de 10 millions d'élèves et étudiants.



Former les élèves pour être autonomes

Selon Mme Laaziz, il y a un «besoin d'être formé pour être autonome». «L'école de demain est faite pour l'ensemble des élèves. C'est aussi un espace où le rôle des enseignants est important», enchaîne-t-elle. De plus, une école qui produit des enfants exceptionnels est pour elle un «choix». Quant au curriculum, il a évolué selon ses dires de par «l'introduction du coding au primaire, notamment en 5ème et 6ème années. Et c'est une innovation». En termes d'évaluation dont celle de Teams, elle indique : «Nos élèves sont interrogés sur un curriculum dont ils ne connaissent que 30%. Nous espérons avoir comblé ce gap». En outre, elle rappelle l'existence d'une évaluation nationale. «Il faut également repenser l'évaluation des enseignants avec des normes», poursuit-elle. A propos de la trajectoire des élèves, elle estime que les meilleurs sont attirés par les classes préparatoires et la médecine. «Hélas nous n'avons pas les meilleurs bacheliers», martèle-t-elle. Pour elle, «la formation professionnelle, c'est ce dont a besoin le pays pour que les jeunes soient autonomes

avec une qualification». «On peut être docteur mais pas un bon chercheur», estime-t-elle en allusion à la formation universitaire.

Détecter les talents chez les enfants

De son côté, Mohamed Soual, président de l'Association pour l'enseignement d'excellence, Chief Economist OCP, estime qu'il est «illusoire de porter tout le monde avec Bac + 20. On n'a pas besoin de faire de tout le monde un ingénieur ou médecin. Il faut plutôt varier les métiers. Il faut aussi remettre en cause l'égalité des chances». «Il faudra détecter les talents chez les enfants qui peuvent avoir un parcours de vie où ils peuvent s'épanouir», ajoute-t-il pour expliciter ses propos tout en évoquant l'expérience du collège professionnel pendant l'indépendance du pays. «La réforme ne passe pas par la circulaire mais par la confiance à nos enseignants», estime-t-il en donnant l'exemple du Lycée d'Excellence (Lydex) de Benguerir où «la formation continue est un principe intangible». Par l'occasion, M. Soual ne manque pas de faire une suggestion. «Je propose à la CDG, au ministère de l'éducation et à d'autres

«On n'a pas besoin de faire de tout le monde un ingénieur ou médecin. Il faut plutôt varier les métiers. Il faut aussi remettre en cause l'égalité des chances». «Il faudra détecter les talents chez les enfants qui peuvent avoir un parcours de vie où ils peuvent s'épanouir»

acteurs de céder tous les actifs, soit des écoles, collèges et lycées à un organisme porté par des caisses de retraite pour s'occuper des écoles moyennant un loyer», avance-t-il en rappelant que ces caisses ont besoin d'investissement en épargne.

Une «révolution» à faire dans le système

Egalement de la partie, l'inventeur et chercheur Rachid Yazami, qui ne manque pas de parler de la valorisation de l'enseignant, estime qu'il faut avoir «des ingénieurs et chercheurs». «Il faut

aussi une procédure pour voir les choix des décideurs marocains en les mesurant. Le système marocain n'a pas fait sa révolution. Il faut aussi que le Maroc pense à la manière d'augmenter son attractivité», avance-t-il. Le tout sans manquer de préciser qu'il a développé un «chargeur de voitures électriques en 20 minutes». «Je crois aux success stories et à la valeur de l'exemple. Cela stimule les jeunes. Il faut les motiver», un credo également partagé par Jamil Salmi, consultant expert mondial en matière de réforme de l'enseignement supérieur, qui abonde également dans le sens des propos de M. Soual. Pour M. Salmi, qui estime que la relation entre les étudiants et enseignants est importante, «l'apprentissage doit être épanouissant». «Nous avons beaucoup de talents au Maroc, il faut les libérer et cela passe par l'égalité des chances», ajoute-t-il.

Un projet de société à définir

Pour sa part, Nouredine Mouaddib, président de l'Université Internationale de Rabat, estime que l'éducation «est un projet de société que nous n'avons pas encore

défini». «Nous sommes à la recherche de valeurs dans le système éducatif», étaye-t-il. A propos de l'enseignement supérieur, il indique qu'il «tire vers l'économique, il est un facteur majeur de développement mais c'est insuffisant». «Le système éducatif est à repenser», souligne-t-il. Dans ce sens, il ne manque pas de formuler des propositions. «On a besoin de valoriser la formation professionnelle avec des passerelles», estime-t-il. Quant à l'évaluation dans le système éducatif, elle est, pour lui, «un tabou, un sujet de tensions au Maroc». «Il faut aussi revaloriser le statut social de l'enseignant pour attirer les meilleurs talents», ajoute-t-il en rappelant que le système est à prendre dans sa globalité. «Outre la massification, nous avons un problème de continuité dans les politiques publiques», enchaîne-t-il en évoquant le plan d'urgence où, à son sens, il y avait plein d'idées. A propos de l'emploi, il faut, selon ses dires, «jeter la balle au marché aussi». «L'enseignement privé a besoin d'être régulé», poursuit-il en s'exprimant sur un arsenal juridique. «Il est temps de décliner la loi-cadre sur l'enseignement», conclut-il.

Le Maroc compte plus de 32.000 patients sous dialyse

L'association Reins tire la sonnette d'alarme : Seulement 630 greffes rénales réalisées en 34 ans !

Le Maroc manque cruellement de donneurs d'organes alors que les demandeurs sont toujours aussi nombreux. A l'occasion de la journée mondiale du don et de la transplantation d'organes, l'association «Reins» livre des chiffres alarmants sur les transplantations rénales. Depuis la première transplantation rénale avec donneur vivant réalisée en 1986 jusqu'à présent, seulement 630 greffes rénales ont été réalisées dont 60 à partir de sujets en état de mort encéphalique. Selon l'association, cela représente environ 17 greffes par million d'habitants depuis 1990, des chiffres dérisoires comparés à la demande. Les candidats éventuels au don d'organes après la mort sont rares. Depuis 1989, seules 1.100 personnes, dont plus de 700 à Casablanca, se sont inscrites aux registres de don d'organes après la mort, mis à la disposition des volontaires au niveau des différents tribunaux de première instance du Royaume. Le besoin des transplantations rénales



devient de plus en plus pressant sachant que le Maroc compte actuellement plus de 32.000 patients sous dialyse. Un chiffre qui augmente en permanence alors que le nombre des greffes n'avance qu'à petits pas. La majorité de ces patients espèrent un jour se faire greffer un rein pour soulager leur souffrance et améliorer la qua-

Les Marocains ne sont malheureusement pas assez sensibilisés au sujet. Beaucoup ignorent ce qu'est le don d'organe. Mal informées, pas du tout préparées, méfiantes ou angoissées, beaucoup de familles font obstacle à ce geste qui peut pourtant sauver des vies.

lité de leur vie. Parce qu'ils n'ont pas été transplantés au moment opportun, des hommes, des femmes et des enfants meurent chaque jour. Selon l'association Reins, la méconnaissance des aspects médicaux, de la législation, du point de vue de la religion et la rareté de la discussion et de l'information sur le sujet pourraient expliquer

en partie cette situation. Le don d'organe est un projet de société dans lequel tout le monde doit être impliqué. Les Marocains ne sont malheureusement pas assez sensibilisés au sujet. Beaucoup ignorent ce qu'est le don d'organe. Mal informées, pas du tout préparées, méfiantes ou angoissées, beaucoup de familles font obstacle à ce geste qui peut pourtant sauver des vies. C'est pourquoi la communication en faveur du don d'organe s'impose plus que jamais. La sensibilisation de l'opinion publique par la mise en place d'une politique de communication doit non seulement être entreprise par le corps médical mais également par les autorités religieuses, la société civile ainsi que les politiques. L'association estime qu'il est aujourd'hui urgent de faire face à l'ampleur de la demande, la défaillance des moyens et de la logistique, l'insuffisance de la formation des soignants et de l'information de la population.

LZ

Le R0 se situe entre 0,98 et 1,2% en moyenne du 29 septembre au 12 octobre

Covid-19 : Le ministère de la santé veut réduire le taux de reproduction du virus à 0,7%

Le ministère de la santé a livré le mardi 13 octobre son bilan bimensuel sur l'évolution de la situation épidémiologique liée à la Covid-19 dans le pays. Le Plan national de veille et de riposte à l'infection par le coronavirus vise à réduire le taux de reproduction du virus à 0,7% dans l'ensemble des régions du Royaume. Le chef de la division des maladies ambulatoires à la Direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies, Abdelkrim Meziane Belfkih, a indiqué que durant la période allant du 29 septembre au 12 octobre, le taux de reproduction se situe entre 0,98 et 1,2% en moyenne. Concernant la situation épidémiologique durant cette période, M. Belfkih a affirmé que le nombre de cas de coronavirus enregistrés au 12 octobre 2020 a atteint 153.761 cas,

soit 423,4 cas en moyenne pour 100.000 habitants. Quant au nombre des décès, celui-ci a grimpé à 2.636 cas, soit une moyenne de 1,7%. Pour sa part, le taux de rémission avoisine 84,2% du total des cas enregistrés. L'analyse des cas enregistrés lors des 45 derniers jours répartis sur trois phases (1er au 14 septembre, 15 au 28 septembre, 29 septembre au 12 octobre) montre une hausse notable de la moyenne des cas enregistrés tous les 15 jours en passant de 25.613 cas lors de la première moitié du mois de septembre à 30.904 cas durant la deuxième moitié du même mois, ce qui représente une progression de 21%, puis à 34.654 cas au cours de la première quinzaine d'octobre (+12%). S'agissant des décès, M. Belfkih a signalé que la moyenne

bimensuelle est restée stable à 500 cas de décès lors de ces trois phases, et ce, durant les premières quinzaines de chaque mois, avec une augmentation sensible de 5% durant les deux dernières semaines. Pour ce qui est du taux d'incidence hebdomadaire pour chaque 100.000 habitants, il a indiqué que les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Fès-Meknès ont enregistré une moyenne ne dépassant pas 20% pour chaque 100.000 habitants. Cela dit, sept régions ont enregistré une moyenne hebdomadaire située entre 20 et 50 cas pour chaque 100.000 habitants, alors que trois régions continuent d'enregistrer des moyennes dépassant les 50 cas pour 100.000 habitants, à savoir les régions de Casablanca-Settat, Souss-Massa et

Dakhla-Oued Eddahab. S'agissant de l'évolution hebdomadaire du nombre des tests, il a relevé que les chiffres et les indicateurs montrent que le Maroc continue à occuper la deuxième place en Afrique et la 31ème au niveau mondial, avec plus de 166.000 tests par semaine, soit une moyenne quotidienne de 23.700 tests. S'agissant de la situation épidémiologique du Maroc au niveau mondial, le Royaume s'est hissé d'une place en ce qui concerne le nombre des cas positifs (30ème mondial et 2ème au niveau continental), et de trois places pour ce qui est du nombre des décès (36ème mondial et 3ème en Afrique), alors que le classement du Royaume en termes des tests n'a connu aucun changement (31ème mondial et 2ème en Afrique).

Cet espace a nécessité un coût de 40,4 millions DH Tanger

Le Complexe culturel Beni Makada ouvrira bientôt ses portes

DNCR à Tanger Najat Faïssal
nfaissal@aujourd'hui.ma

Le grand centre culturel Beni Makada à Tanger est fin prêt pour accueillir ses premiers visiteurs. L'ouverture de ce bijou architectural et culturel est prévue pour bientôt. S'étendant sur une superficie totale de 4.300 m², dans l'arrondissement de Beni Makada, le plus peuplé à Tanger, «le projet du centre culturel de Beni Makada représente une réponse avantageuse et une meilleure interaction avec les besoins de la population, dans une zone périphérique de Tanger, où il y a insuffisance des équipements socioculturels. Ce grand centre se veut un équipement de proximité qui a été réalisé par le département de la culture en partenariat avec la wilaya de Tanger», indique Kamal Ben Laymoun, directeur régional de la culture de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. D'une enveloppe budgétaire globale de 40,4 millions de dirhams, ce nouveau projet, réalisé dans le cadre du programme royal de Tanger-Métropole, est destiné à assurer une anima-



tion culturelle et artistique et ambitionne de constituer un espace de formation, de rencontres et d'échanges culturels de la population tangéroise et celle des environs. A l'instar des autres structures culturelles nouvellement réalisées ou en cours de réalisation à Tanger, le nouveau complexe Beni Makada est équipé et aménagé selon une architecture traditionnelle marocaine et avec des matériaux reflétant l'art et la culture de la ville du

«Le projet du centre culturel de Beni Makada représente une réponse avantageuse et une meilleure interaction avec les besoins de la population, dans une zone périphérique de Tanger, où il y a insuffisance des équipements socioculturels»

détroit. Il se distingue par ses locaux alliant «les contenus traditionnels et l'évolution moderniste du patrimoine culturel marocain», selon les initiateurs de ce projet. Ce nouveau centre culturel est constitué de trois niveaux et sera géré par le ministère de la culture. Le sous-sol se compose d'un conservatoire de musique et art chorégraphique avec des ateliers de musique, des salles de danse et un studio d'enregistrement. Le rez-de-chaussée

comporte la grande salle de performance artistique (théâtrale, musicale, ...) de 300 places, une salle multifonctionnelle, une bibliothèque pour enfants et une salle d'exposition. Alors que le premier étage abrite une bibliothèque pour adultes, une salle informatique, une salle de formation ainsi que des services administratifs et une cafétéria.

Rappelons qu'en plus du centre culturel Beni Makada, Tanger a connu la création de nouveaux équipements culturels dans le cadre du programme de Tanger-Métropole, dont le Palais des Arts et de la culture qui est de même fin prêt pour ouvrir ses portes avant la fin de 2020. Sur une superficie totale de 24.000 m², ce projet se veut un espace de formation et d'expérimentation pluridisciplinaires artistiques, de programmations et de productions culturelles et artistiques. Tanger a également vu la réhabilitation d'une partie de son patrimoine, dont le réaménagement des grottes d'Hercule, le château Perdicaris de Rmilate et la villa Harris.

Salé : Mise en échec d'une opération d'immigration illégale, une personne interpellée

Les éléments du service provincial de la police judiciaire de Salé ont mis en échec, mardi soir, une opération d'immigration illégale et interpellé un individu pour son lien présumé avec un réseau criminel s'activant dans l'organisation de la migration clandestine et la traite d'êtres humains.

Le prévenu, âgé de 35 ans, a été interpellé en flagrant délit de préparation d'une opération d'immigration clandestine par voie maritime lors d'une opération sécuritaire menée à Hay Chemaou à Salé, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), faisant savoir que le suspect accueillait dans une maison au même quartier 14 citoyens marocains candidats à l'immigration irrégulière pour les faire émigrer clandestinement

à bord d'une embarcation artisanale.

Les perquisitions menées au niveau de la zone côtière Kasbah des Gnaouas ont permis la saisie d'une embarcation artisanale avec à bord 11 jerricans contenant 300 litres d'essence et du matériel de sauvetage et de navigation maritime, ajoute la même source, précisant que ce matériel devait servir à cette opération d'immigration clandestine.

Le mis en cause a été placé en garde à vue dans le cadre de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent en vue de déterminer les tenants et les aboutissants de cette affaire et les éventuels liens et ramifications de ce réseau criminel, alors que les candidats à l'immigration clandestine ont été soumis à l'enquête préliminaire, selon la même source.





Match amical

Le Maroc manque son coup face à la RD Congo

Hakim Bahechar
hbahechar@aujourd'hui.ma

Moins percutante qu'elle ne l'a été lors de la dernière rencontre, la sélection marocaine de football a fait match nul, 1 but partout, devant son homologue de la RD Congo, en match amical disputé mardi soir au complexe sportif Prince Moulay Abdallah de Rabat.

Cette rencontre, disputée face à un adversaire coriace et qui joue un football plaisant, a été l'occasion pour le coach national Vahid Halilhodzic de donner du temps de jeu au maximum de joueurs et d'entrevoir les différents schémas tactiques possibles en prévision des prochains matches officiels.

Lors de ce match, le coach national a aligné une formation composée d'anciens et de nouveaux joueurs, avec l'entrée en jeu comme titulaires, entre autres, de Noussir Mazraoui, sociétaire du club hollandais de l'Ajax Amsterdam, ou encore de Youssef El Arabi, buteur de l'Olympiakos (Grèce).

Les nationaux ont entamé la rencontre en fanfare tentant d'imposer leur jeu et de priver leur adversaire du ballon. Ils ont failli ouvrir la marque dès la 7^e minute suite à un tir loin-

tain d'Ayman Barkok, mais le portier congolais a réussi à sortir le ballon en corner.

Afin d'acculer l'adversaire à sortir de l'ornière, les hommes de Halilhodzic ont essayé de faire tourner le ballon et de passer par les côtés, tandis que les Congolais recouraient aux contre-attaques afin de soulager leur défense.

Il a fallu attendre la 16^e minute pour assister à la première tentative congolaise suite à un tir sec à l'entrée de la surface de réparation de Botaka Rolly, mais Mounir Mhamdi était bien en place pour écarter le danger.

Et alors que les deux protagonistes s'apprêtaient à regagner les vestiaires, Noussir Mazraoui a jailli à la 45^e minute pour ouvrir la marque, après une passe dans la surface de réparation de Youssef El Arabi, très esseulé en cette première période.

Au retour des vestiaires, les Marocains sont entrés avec les mêmes intentions afin de corser l'addition et plier les débats définitivement en leur faveur, alors que les Léopards procédaient par

contres dans le dessein de marquer le but de l'égalisation.

Et contre le cours du jeu, la RDC a réussi à remettre les pendules à l'heure par l'entremise de Wissa Yoane (60^e). Le sociétaire de FC Lorient (Ligue 1/France) a, suite à une contre-attaque rapide, profité d'une passe sur mesure de Botaka Rolly pour tirer du pied gauche à l'entrée de la surface de réparation et surprendre le portier marocain.

L'entrée d'Achraf Bencharki, Youssef En-Nesyri, ou Nassim Boujellab n'a changé en rien le score final au tableau d'affichage.

Oussama Tanane, entré lui aussi en seconde période, a failli marquer le but de la victoire des Marocains à la 90^e minute, mais son tir est passé à côté du montant gauche du portier congolais. Rappelons qu'il s'agit du deuxième match amical disputé par l'équipe nationale après une longue trêve internationale imposée par la Covid-19. Vendredi dernier, les Lions de l'Atlas s'étaient imposés devant leurs homologues du Sénégal, vice-champions d'Afrique, sur le score de 3 buts à 1.



Le Raja célèbre son titre au complexe sportif Mohammed V

Trois jours seulement après avoir décroché le titre de champion du Maroc pour la saison 2019-2020, le Raja Casablanca et toutes ses composantes se sont rendus au complexe sportif Mohammed V de Casablanca pour soulever le trophée tant convoité.

Cette cérémonie organisée ce mercredi par la Ligue nationale de football professionnel (LNFP) en concertation avec la Fédération royale marocaine de football (FRMF) et tenue en respectant le protocole sanitaire en vigueur a été présidée par Fouzi Lekjaa qui a remis le trophée au capitaine des Verts Mohcine Moutouali. Des médailles ont également été offertes à l'ensemble des joueurs et au staff technique.

Il s'en est suivi des scènes de liesse récompensant les efforts d'une longue année de travail. Il s'agit, rappelons-le, du 12^e titre du Raja qui se prépare, dès maintenant, pour la demi-finale aller de la Ligue des champions contre le Zamalek d'Egypte.

Abdeslam Ouaddou nouvel entraîneur du Mouloudia d'Oujda

L'ancien international marocain Abdeslam Ouaddou a été choisi pour prendre les commandes du Mouloudia Club d'Oujda (MCO), en remplacement de l'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha, a indiqué mardi le président du MCO, Mohamed Houar. Arrivé en fin de contrat, Abdelhak Benchikha n'a pas souhaité prolonger avec le club oujdi, a précisé M. Houar, lors d'une conférence de presse organisée en ligne et diffusée sur la page Facebook officielle du club. M. Houar, qui a exprimé ses remerciements à M. Benchikha pour les efforts consentis au service du MCO,



a souligné que le choix a été porté sur Abdeslam Ouaddou pour ses qualités professionnelles et personnelles et sa solide formation académique, en plus de son expérience de joueur international.

Amical (U20): Le Maroc et la Mauritanie font match nul

La sélection marocaine des moins de 20 ans de football et son homologue mauritanienne se sont neutralisées (0-0), mardi en match amical disputé au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora.

Il s'agit de la deuxième rencontre amicale entre les deux sélections, en l'espace de moins d'une semaine, après celle remportée samedi dernier par les Lionceaux de l'Atlas (3-1). Cette double confrontation s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la sélection nationale pour les prochaines échéances.



Elle dévoile une partie de sa collection

Asmaa Khamlichi expose Guy Bourdin chez Christie's à Paris

L'actrice aux multiples talents, Asmaa Khamlichi, aime le cinéma et la photo. Elle revient avec une exposition consacrée au photographe Guy Bourdin, prévue le 10 novembre 2020 chez Christie's à Paris.

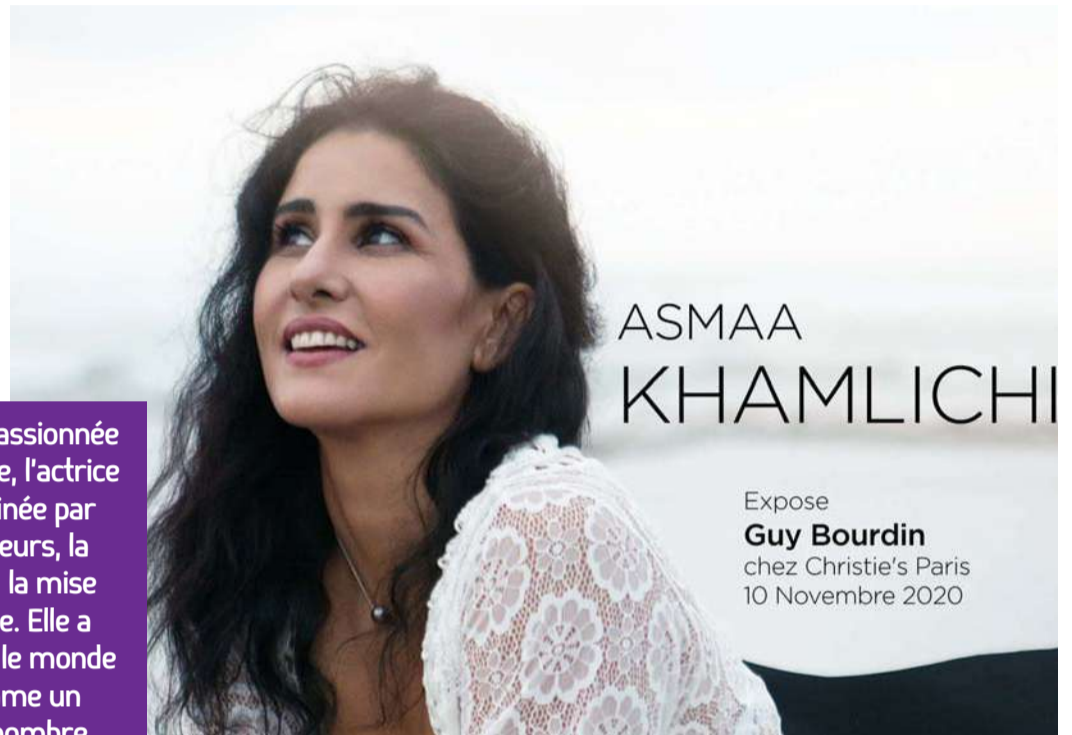
Femme passionnée et engagée, l'actrice est fascinée par les couleurs, la lumière, la mise en scène. Elle a parcouru le monde et comme un grand nombre d'artistes, elle a posé ses valises à Saint-Tropez pour y séjourner quelques mois chaque année. «*Tout m'a toujours fasciné ici depuis le premier jour, l'histoire de Saint-Tropez, le mythe, le cinéma, l'énergie et la douceur de ce village*», confie l'artiste.

Et d'ajouter : «*Cette terre est différente de toutes les autres. Je l'ai découvert de nombreuses fois par la mer. J'ai eu la chance de naviguer sur les plus beaux voiliers du monde et fait beaucoup de régates des voiles de Saint-Tropez. Les couleurs, le cinéma, Brigitte Bardot, Louis de Funès, ces légendes du cinéma qui font rêver encore beaucoup de monde aujourd'hui et qui ont mis leur empreinte indélébile*

dans ce village en font un lieu magique et qui ne change pas malgré tout ce qu'on peut dire», dit-elle.

L'artiste a toujours aimé la lumière et sa subtilité, les mises en scène et ce qu'elles représentent pour les femmes. «*Dès mon plus jeune âge, j'étais fascinée par le travail d'un grand photographe travaillant pour le magazine Vogue dans les années 70. Le grand Guy Bourdin, le maître de beauté d'aujourd'hui tels que LaChapelle. J'ai été fasciné par la mise en scène et la lumière de ses photos qui me rappellent celle du cinéma. Cette lumière maîtrisée techniquement et véritable source de joie pour la vue. Le côté coloré des photos me rappelle beaucoup Saint-Tropez. Tout ceci contribue à une certaine beauté de l'image qui n'est*

Femme passionnée et engagée, l'actrice est fascinée par les couleurs, la lumière, la mise en scène. Elle a parcouru le monde et comme un grand nombre d'artistes, elle a posé ses valises à Saint-Tropez pour y séjourner quelques mois chaque année.



pas sans rappeler celle du cinéma», ajoute-t-elle. Vous l'aurez compris,

l'actrice aime le cinéma et la photo, Guy Bourdin lui rappelle Saint-Tropez.

Elle a tout gardé, tout collectionné et aujourd'hui lui consacre une exposition, le 10 novembre, chez Christie's

à Paris, une exposition avec une vente aux enchères. «*Je trouvais ces photos magiques, troublantes avec une lumière qui me touchait, me transperçait. Guy Bourdin me fascine et pour moi il était important que j'expose une partie de ma collection*». On y trouvera beaucoup de femmes, c'est une évidence. Saint-Tropez est une femme aussi, Colette, Françoise Sagan, Brigitte

Bardot... tant de femmes qui ont marqué l'histoire de la cité et qui ne cessent de nous faire rêver...

«*Je ne peux rester une année sans revenir dans la ville et ressentir ces émotions uniques. Je voudrais exprimer mon amour pour la ville de Saint-Tropez. Un amour très spécial et qui dure depuis longtemps. Un amour que je voudrais partager*», exprime-t-elle.

Elle sera dédiée principalement aux artistes et professionnels marocains

Visa For Music maintient son édition 2020 en ligne

Malgré la pandémie de Covid-19, Visa For Music maintient son engagement et revient le temps d'une édition «déconfinée» qui se tiendra du 18 au 21 novembre 2020. «*Visa For Music souhaite ainsi continuer à participer à la structuration et la professionnalisation de la filière musicale, au développement des industries culturelles et créatives, et à la création de valeur pour les artistes, en organisant une édition adaptée au contexte actuel et maintenue dans la résilience, «l'édition déconfinée»*», dans le strict respect des mesures de prévention. Elle sera donc dédiée principalement aux artistes et professionnels marocains ou résidents au Maroc», indiquent à ce sujet les organisateurs, en notant



que «*le festival sera l'occasion d'enregistrer des capsules vidéos pour une vingtaine de groupes marocains et résidents au Maroc. Des confé-*

rences, formations et ateliers seront organisés à Rabat, comme lors des précédentes éditions». Ainsi suite à l'appel à candidature lancé en février

dernier, les artistes nationaux sélectionnés seront pris en charge à Rabat pour bénéficier d'un enregistrement de capsules vidéos réalisées par Visa For Music.

Tout en maintenant sa vocation de premier marché professionnel et festival des musiques du Maroc, d'Afrique et du Moyen-Orient, Visa For Music proposera, à cet effet, trois journées de conférences pour débattre du rôle et du poids économique et social des industries culturelles et créatives, en présentiel pour les intervenants nationaux et quelques internationaux, avec une transmission digitale afin de permettre aux intervenants internationaux de participer également.

Intitulé «Matemrag bali»

Le nouveau single de Hicham El Merouani pour exalter la nature et la vie sahraouies

Salima Guisser
sguisser@aujourd'hui.ma

La créativité foisonne chez le chanteur marocain Hicham El Merouani. Après avoir conçu des œuvres pendant le confinement, il vient de lancer son nouveau tube intitulé «Matemrag bali». «C'est une expression en hassani qui veut dire «Je ne t'oublie pas», précise-t-il à propos de cet intitulé en s'exprimant sur la signification de certaines expressions dans son œuvre. «Dans les paroles de ce titre, il y a le mot «tiress» qui signifie un lot de terre. C'est une expression inspirée d'une localité entre les villes d'El Jadida et de Safi. Chez nous, dans le Sud, le «tiress» se situe entre Dakhla et Laâyoune. Quant au mot «El Haya» dans le même single, il veut dire les moutons, les vaches et les chameaux. En tout, je veux dire que j'ai le «tiress» à l'esprit à travers cette œuvre dédiée à la nature et la vie sahraouie», détaille l'artiste.

Outre «Matemrag bali», le chanteur a récemment lancé le single «Hayou Lmoumarridin» (Saluez les infirmiers). Une œuvre qu'il a «dédiée aux infirmiers pour leurs grands efforts en temps de coronavirus». C'est aussi une manière d'encourager le corps médical pour son effort dans notre pays et de par le monde voire de remercier, à sa façon, cette catégorie socioprofessionnelle. Pour lui, ce titre visait à mettre en avant le rôle des médecins et des infirmiers, femmes et hommes, qui se battent pour la santé des citoyens. «Je remercie vivement ces soldats qui œuvrent pour le bien de la patrie», enchaîne-t-il en rappelant avoir choisi



Outre «Matemrag bali», le chanteur a récemment lancé le single «Hayou Lmoumarridin» (Saluez les infirmiers). Une œuvre qu'il a «dédiée aux infirmiers pour leurs grands efforts en temps de coronavirus».

l'art et cette chanson pour valoriser leur travail depuis le début du confinement. «Je suis éventuellement l'un des premiers artistes à avoir chanté pour les infirmiers. J'ai même opté pour des airs occidentaux avec quelques mélodies hassanies et des paroles claires de manière à ce que

tout infirmier les assimile», poursuit le chanteur qui est issu d'une famille d'artistes. C'est son père qui a conçu le single «Sahraoui Taht El Khaïma» (Un Sahraoui sous la tente). «Cette œuvre a été interprétée par ma sœur», ajoute le chanteur qui n'est autre que le frère de la star Batoul El Merouani. «Je travaille en étroite collaboration avec elle», exalte Hicham qui avait également lancé, pendant le confinement, le single «Gâad feddar» (Reste à la maison) dont les rythmes et paroles sont, selon le chanteur, issus de la ville de Laâyoune, «purement en hassani». Il a même partagé des lives à l'adresse de la population de Laâyoune pour l'inciter à rester à la maison en respect de cet isolement comme le rappelle cet artiste qui a sorti, avant ces singles, le tube «Nebghik» (Je t'aime).

EN BREF

Organisés par à l'ESAV de Marrakech «CréAteliers» 2020 : Une 5ème édition initiée sous le thème «Échappée belle»

Jusqu'au 30 octobre, l'Ecole supérieure des arts visuels de Marrakech (l'ESAV) organise les CréAteliers. Ayant vu le jour en 2006, cet événement a pour principal objectif de plonger les étudiants, dès leur arrivée à l'école, dans l'élaboration d'un projet artistique commun, indépendamment de leur choix de cursus ou d'option (cinéma, graphisme). «Grâce aux CréAteliers, l'école facilite l'intégration des étudiants et met en avant l'esprit et les ambitions de l'école : privilégier le travail d'équipe, décloisonner les disciplines, encourager la transdisciplinarité. Les CréAteliers ont également comme objectif de permettre à l'étudiant(e) qui entre dans une école d'art d'explorer différents processus créatifs en limitant au maximum l'utilisation d'outils ou d'instruments (caméra, appareil photo)», expliquent les organisateurs. Ainsi, l'étudiant traverse au cours de cet atelier concentré sur 3 semaines, dans un esprit collectif, toutes les étapes de l'élaboration d'un projet artistique : conception, réalisation et présentation au public. Cette année, 4 artistes de disciplines différentes accueillent et accompagnent les étudiants. On trouve Taoufiq Izzediou (danse et chorégraphie), Sybille Blatzer (arts plastiques), Fedwa Misk (écriture) et Abdellah M. Hassak (musique et création sonore).

Mahmoud Yassine, la star du cinéma égyptien, n'est plus

L'acteur égyptien Mahmoud Yassine est décédé ce mercredi à l'âge de 79 ans, après un long combat contre la maladie. Cet artiste a une longue histoire dans le monde de l'art, du cinéma, du théâtre, de la télévision et de la radio. Doté d'une voix rythmée et de performances distinguées en langue arabe, il a été commentateur et conteur lors d'occasions nationales et officielles, et a joué des rôles importants dans des feuilletons religieux et historiques. Le regretté a travaillé avec un grand nombre de stars, a enseigné des dizaines d'artistes et a remporté plus de 50 prix dans divers festivals locaux et internationaux au cours de sa carrière artistique.

France

Des artistes marocains participent à une exposition collective

Des artistes marocains prennent part à une exposition collective dans le cadre de la Saison Africa2020 qui se déroulera en France, métropole et territoires ultra-marins, de décembre 2020 à l'été 2021, apprend-on mardi auprès des organisateurs. Intitulée «Distance Ardente», cette exposition se tiendra du 8 novembre au 21 mars 2021 au Musée régional d'art contemporain Occitanie/Pyrénées-Méditerranée (Mrac Occitanie) de la ville de Sérignan. Organisée sous le commissariat de Hicham Daoudi, l'exposition collective rassemblera plus de 10 artistes, la majorité marocains. Il s'agit de Mariam Abouzid Souali, Mustapha Akrim, Zainab Andalibe, Mohamed Arejda, Hicham Ayouch, Hassan Bourkia, Simohammed Fettaka, Khalil Nemmaoui et Fatiha Zemmouri. Deux autres artistes, l'Égyptien Moataz Nasr et le Sénégalais Diadi Diop, y prennent également part. Centrée sur la question du dialogue des mémoires, des identités et des cultures, l'exposition est «une invitation à tous les publics et une célébration de ce qui nous enrichit : la mixité», soulignent les organisateurs.

Il met en scène des portraits hyperréalistes en hommage à Skunkdog

Mohamed Said Chair présente «My Dear Friend» à Marrakech

L'artiste tangérois Mohamed Said Chair présente une série d'œuvres sous le thème «My Dear Friend», au Jardin Rouge à la ville ocre. Un projet artistique qui s'inscrit dans le cadre de résidence d'artistes de la Fondation Montresso. Il faut dire que cette exposition, tenue jusqu'au 23 novembre, célèbre la rencontre entre deux hommes, deux artistes, deux générations, entre Mohamed Said Chair et Skunkdog. Invités réguliers de la fondation, le jeune tangérois et le punk marseillais se rencontrent au Jardin Rouge en septembre 2018. Tous deux sont alors sélectionnés pour participer au programme XXL, rendez-vous annuel emblématique de la fondation. Skunkdog devient rapidement le premier modèle de Mohamed qui, à travers une acuité particulière qui ne veut cacher aucun détail, décide de dédier en hommage à son mentor une série de portraits hyper-réalistes.

Déclinaison des tissus, clairs-obscur, précision anatomique... ce dernier va utiliser toutes les techniques académiques classiques afin de sonder la nature humaine à travers son enveloppe charnelle. Héros de son temps, le cher ami de Mohamed Said Chair se retrouve alors enfermé dans un corps vieillissant. En révélant ainsi l'intimité crue de son modèle, l'artiste impose un rapport sans frontières.

À travers l'admirable relation manifeste qui anime les deux protagonistes, c'est toute la question de la transmission dans l'art qui est ici relatée. Artiste autodidacte, ce n'est qu'après quelques années passées dans le monde de la finance que le

jeune artiste va troquer son costume pour se consacrer à plein temps à l'exercice de sa passion. Puisant son inspiration dans l'art figuratif de l'un de ses maîtres à penser, Lucian Freud, Mohamed Said Chair peint à l'huile des portraits révélant l'intimité crue de ses modèles. Ainsi, à travers une acuité particulière qui ne veut cacher

aucun détail, l'artiste s'applique dans une obsessionnelle quête à sonder la nature humaine à travers son enveloppe charnelle. Déclinaison des drapés, précision anatomique, ver-daccio, l'artiste va alors utiliser les techniques académiques classiques afin d'interroger sur la culture de masse et l'aliénation moderne.



"L'art de la transmission"

du 17 au 26 octobre 2020

WWW.FESTIVALCULTURESOUFIE.COM

A propos de la résidence d'artistes Jardin Rouge

Créée par la Fondation Montresso, la résidence d'artistes Jardin Rouge soutient et accompagne depuis bientôt dix ans les recherches d'artistes internationaux. Huit ateliers permettent d'accueillir près de trente artistes par saison culturelle, dans un cadre préservé, propice à l'expérimentation et au dialogue. Ancré sur la thématique des territoires, Jardin Rouge est un laboratoire de création au sein duquel les artistes bénéficient de temps de recherche mais également d'une aide à la diffusion. La résidence d'artistes Jardin Rouge est un lieu de rencontre entre l'art et ses amateurs. Des présentations de «projet de résidence» ont régulièrement lieu au sein de la «Salle des Casques».



En partenariat avec



MAROCLEAR



المشركة العامة SOCIETE GENERALE



Royaume du Maroc Ministère des Habous et des Affaires Islamiques



MEDI 1 TV

LUXE & RADIC

radio plus

Al-Fan

MAP

HIT RADIO

France Maghreb 2

atlantic radio

2M

LE MATIN

L'ECONOMISTE

Aujourd'hui

VH

Medi 1 radio

Challenge

La Tribune

المساء

NAPS

Prix Katara du roman : Trois oeuvres littéraires marocaines primées à Doha



Le village culturel de la Fondation «Katara» a révélé, mardi à Doha, les noms des oeuvres littéraires primées lors de la 6^e édition du prix Katara du roman. Sur la liste des primés figurent trois oeuvres littéraires marocaines. Le romancier Said Al Alam a été primé, dans la catégorie du roman non publié, pour son roman «La vierge de Grenade : amour entre deux villes» (Adraa Gharnata : Hob bayna madinatayne), et les critiques Abdelmalek Chahboune et de Mustapha Al Nahal ont été primés dans la catégorie études et critiques, pour leurs oeuvres consacrées respectivement à la migration et au reflet de la réalité dans les romans à travers la narration. L'annonce des lauréats de cette édition a été faite lors d'une cérémonie virtuelle, organisée sous

l'égide de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO). A cette occasion, Said Al Alam a fait part, dans des déclarations à la presse, de sa joie pour cette distinction, notant que cette reconnaissance littéraire va lui permettre de renforcer davantage sa présence dans le monde du livre et de mieux exprimer ses idées. Pour sa part, Mustapha Al Nahal s'est dit heureux de recevoir ce prix, relevant que le prix Katara figure désormais parmi les plus importantes distinctions littéraires dans le monde arabe. De son côté, Abdelmalek Chahboune a exprimé ses remerciements aux membres du jury pour le choix porté sur son étude d'autant que l'édition de cette année a connu une forte compétition entre les candidats.

Fondation Salé pour la culture et les arts : Lancement d'un concours pour l'édition de quatre livres

La Fondation Salé pour la culture et les arts a annoncé le lancement d'un concours pour l'édition de quatre livres, dans la limite du budget alloué, et ce dans le cadre de sa contribution à la promotion de la production intellectuelle, et à l'enrichissement de la bibliothèque marocaine, en particulier la collection de la ville de Salé. Ce concours sera encadré par les dispositions du cahier des charges publié sur le site web de la fondation (www.salaculture.ma), notamment les dispositions relatives à l'ouverture des concours réservés aux auteurs marocains pour des projets de livres inédits dans les deux langues officielles, en plus du français, de l'anglais et de l'espagnol et dont le nombre de pages est compris entre 120 et 280, a indiqué la Fonda-

tion dans un communiqué, ajoutant que ces livres doivent aborder une des thématiques en lien avec la question de la culture et des arts, des politiques culturelles, ou de la ville de Salé. Les candidats désireux de participer au concours sont appelés à préparer un dossier de demande d'édition incluant le formulaire de candidature signé (disponible sur le portail de la Fondation), accompagné d'une version électronique de l'écrit, de quatre exemplaires tapés en police taille 12 et d'un résumé synthétique du projet n'excédant pas une page, précise la source. Les dossiers de candidature doivent être adressés par voie de courrier recommandé ou déposés, contre récépissé, au siège de la fondation sis à Salé, avant le 10 novembre 2020.



Appels d'offres et annonces légales

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE «NC CAPITAL»

I/ Aux termes d'un acte reçu en la forme authentique par Me Nouzha HASSANI SENOUSI, notaire à CASABLANCA, le 04 Septembre 2020: - Monsieur Mohamed Chafik BENKIRAN a fait donation à Monsieur Yacine BENKIRAN de CENT (100) parts sociales de 100,00 DH chacune, à prendre sur les QUATRE CENTES (400) parts sociales, lui appartenant en pleine propriété dans la Société à Responsabilité Limitée « NC CAPITAL » au capital de 100 000,00 DH, ayant son siège social à CASABLANCA, 202, Boulevard Abdelmoumen, N° 5, RDC, immatriculée auprès du registre de commerce

de CASABLANCA sous le numéro 461569.

- Les associés de la société ont décidé de modifier corrélativement les articles 6 et 7 des statuts.

II/ Le dépôt légal a été effectué près le Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA, le 09 Octobre 2020, sous le N° 749164.

POUR EXTRAIT ET MENTION
LA GERANCE

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE D'ARRONDISSEMENT AIN CHOCK
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES RESOURCES HUMAINES

ET BUDGETAIRES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°4/2020

Le 09 novembre 10 heures, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissement Ain Chock (Salle de réunion), Bd Aboubakr Kadiri Sidi Maârouf, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 4/2020 pour: ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET PAPETERIE AU PROFIT DE LA PREFECTURE D'ARRONDISSEMENT AIN CHOCK (EN LOT UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Ressources Humaines et Budgétaires-Service des Marchés de la Préfecture d'Arrondissement Ain Chock, Bd Aboubakr

Kadiri Sidi Maârouf, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchéspublics.gov.ma, Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Quatre mille dirhams (4 000,00dhs). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Deux cent cinquante neuf mille huit cent soixante treize dirhams et 20 cts TTC (259 873,20dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit les déposer contre récépissé dans le bureau de la Division des Ressources Humaines et Budgétaires-Service des Marchés de la Préfecture d'Arrondissement Ain Chock, Bd Aboubakr Kadiri Sidi Maârouf;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE D'ARRONDISSEMENT AIN CHOCK
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DES RESOURCES HUMAINES ET BUDGETAIRES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 5/2020

Le 09 novembre 2020 à 12heures, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissement Ain Chock (Salle de réunion), Bd Aboubakr Kadiri Sidi Maârouf, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 5/2020 pour: ACHAT DE FOURNITURES POUR MATE-

RIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA PREFECTURE D'ARRONDISSEMENT AIN CHOCK (EN LOT UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division des Ressources Humaines et Budgétaires-Service des Marchés de la Préfecture d'Arrondissement Ain Chock, Bd Aboubakr Kadiri Sidi Maârouf, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma, Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Quatre mille dirhams (4 000,00dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Deux cent un mille quatre vingt seize dirhams et 00cts TTC (201 096,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit les déposer contre récépissé dans le bureau de la Division des Ressources Humaines et Budgétaires-Service des Marchés de la Préfecture d'Arrondissement Ain Chock, Bd Aboubakr Kadiri Sidi Maârouf;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU**

**DIRECTION PROVINCIALE DE MARRAKECH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°19/2020/DPETLM**

Le 10/11/2020 à 10h00 du Matin Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour la réalisation des prestations suivantes: FOURNITURE ET POSE DES PLOTS DE BALISAGE RETRO REFLECTIVANTS SUR LA RN7 DU PK85+000 AU PK 138+000 RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE MARRAKECH, PREFECTURE DE MARRAKECH.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Marrakech - Boulevard Hassan II; Place 16 Novembre, Gueliz, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de QUATRE MILLE SIX CENT (4600,00 DH) DIRHAMS.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de TROIS CENT HUIT MILLE SIX CENT QUARANTE (308 640.00) DIRHAMS TTC.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer leurs plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

www.marchespublics.gov.ma

- soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité;

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Marrakech - Boulevard Hassan II; Place 16 Novembre, Gueliz; BP 10187

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc Il est exigé pour le présent appel d'offres de produire copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification:

Secteur: (Signalisation et équipements de sécurité) X
Qualification exigée: (Travaux de signalisation verticale et équipements de sécurité) X2
Classe: 3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel qu'il est prévu par le règlement de consultation.

**OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
DIRECTION APPROVISIONNEMENT ET MARCHES
PLAN NATIONAL D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE -**

**PHASE II - COFINANCEMENT EUROPEEN ASSISTANCE TECHNIQUE EN COMMUNICATION ET SENSIBILISATION
AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET INTERNATIONAL
N°27/DAM/S/2020
AVIS DE REPORT DES DATES DE REMISE DES OFFRES**

Il est porté à la connaissance des sociétés intéressées à l'appel à manifestation d'intérêt n°27/DAM/S/2020 que la date de remise des offres, initialement prévue le

Mardi 20 Octobre 2020 avant 11:00 est reportée au Mardi 03 Novembre 2020 avant 11:00.

Pour tout renseignement, les candidats peuvent contacter la Division Achats Industriels, Spécifiques et supports de l'ONEE-Branche Eau:

Téléphone: (212) 0537 66 72 54

Fax: (212) 053766 72 20

**ALMAJMOUAA
ALARABIYA
LILIMAARA WAINCHAA
ALMABANI**

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 28/08/2020 l'associé unique de la société ALMAJMOUAA ALARABIYA LILIMAARA WAINCHAA ALMABANI a adopté les résolutions suivantes:

- Démission de Monsieur Ahmed ASSARAWI depuis le 03/03/2018

- Nomination de Monsieur Mohamed ARMANOUSS en qualité de gérant unique de la société depuis le 30/03/2018

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce le 28/08/2020 sous le numéro 744500. RC225397

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°149/2020**

Le 09 Novembre 2020 à 10 Heures, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet Travaux de réaménagement des plateaux de bureaux du CFMOTI-NTIC 1 Casablanca

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Appro-

visionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur SidiMaârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma. Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Quarante-huit mille Dirhams (48.000 DH) L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de Trois millions neuf cent quarante-six mille Dirhams (3.946.000,00 DH) en TTC.

Une visite des lieux obligatoire, au profit des concurrents, aura lieu au CFMOTI - NTIC 1 Casablanca sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur SidiMaârouf) Casablanca, en date du 27 Octobre 2020 à 11 Heures.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPT

Les concurrents peuvent:

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du règlement de consultation.

**ROYAUME DU MAROC
LE CHEF DE GOUVERNEMENT
AGENCE POUR LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DES PRÉFECTURES ET PROVINCES DU NORD DU ROYAUME
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° DCT/CONST 50
UNITES PRESCOLAIRES - COMMUNES PROVINCE TAOUNATE / TAO/346-20
(SEANCE PUBLIQUE)**

Dans le cadre du Programme de la Généralisation de l'Enseignement Préscolaire dans la Région de Fès - Meknès (Education Nationale), Il sera procédé le 12 Novembre 2020 à 10h00, dans les bureaux de l'Agence du Nord, sis, Angle rue Sijelmasa et rue Abou Jarir, Quartier administratif - Tanger, à l'ouverture des plis relatifs au:

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 50 UNITES PRESCOLAIRES AU NIVEAU DES COMMUNES DE:

LAMKANSSA, SIDI EL ABDED, GALAZ, TIMZGANA, EL BIBANE, SIDI EL MOKHFI, KHLALFA, BOUHOUDA, BOUADEL, TIMDET, FENNASA BAB EL HIT, LAGHOUAZI, BENI SNOUSSE, SIDI M'HAMED BEN LAHCEN, AIN AICHA, OUED JOMOA, OULJA, OUED AYAD, MSASSA, AIN LAGDAH, OUTA BOUABANE, OULAD DAUD, RAS EL OUED ET AIN MAATOUF PROVINCE DE TAOUNATE (EN HUIT LOTS)

Le dossier d'appel d'offres peut être soit:

- Retiré du siège de l'Agence à l'adresse mentionnée ci-dessus.

- Téléchargé à partir du site électronique de l'Agence du Nord (www.apdn.ma) ou du site www.marchespublics.gov.ma.

- Envoyé par voie postale aux concurrents qui

le demandent dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le cautionnement provisoire est fixé à:

- LOT 1: Trente Mille Dirhams (30.000,00 Dhs).
 - LOT 2: Vingt Deux Mille Dirhams (22.000,00 Dhs).
 - LOT 3: Vingt Six Mille Dirhams (26.000,00 Dhs).
 - LOT 4: Vingt Six Mille Dirhams (26.000,00 Dhs).
 - LOT 5: Vingt Six Mille Dirhams (26.000,00 Dhs).
 - LOT 6: Trente Mille Dirhams (30.000,00 Dhs).
 - LOT 7: Trente Mille Dirhams (30.000,00 Dhs).
 - LOT 8: Vingt Six Mille Dirhams (26.000,00 Dhs).
- L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de:
- Lot 1: Un Million Cinq Cent Trente Neuf Mille Six Cent Quarante Deux Dirhams Toute Taxe comprise (1.539.642,00 DH)
 - Lot 2: Un Million Cent quatre Mille Trente Dirhams Toute Taxe comprise (1.104.030,00 DHS)
 - Lot 3: Un Million Trois Cent Vingt Quatre Mille Huit Cent Trente Six Dirhams Toute Taxe Comprise (1.324.836,00 Dhs).
 - Lot 4: Un Million Trois Cent Vingt Quatre Mille Huit Cent Trente Six Dirhams Toute Taxe Comprise (1.324.836,00 Dhs).
 - Lot 5: Un Million Trois Cent Vingt Quatre Mille Huit Cent Trente Six Dirhams Toute Taxe Comprise (1.324.836,00 Dhs).
 - Lot 6: Un Million Cinq Cent Quarante Six Mille Trois Cent Soixante Deux Dirhams Toute Taxe Comprise (1.546.362,00 Dhs).
 - Lot 7: Un Million Cinq Cent Quarante Mille Trois Cent Quatorze Dirhams Toute Taxe Comprise (1.540.314,00 Dhs).

- Lot 8: Un Million Trois Cent Vingt Quatre Mille Huit Cent Trente Six Dirhams Toute Taxe Comprise (1.324.836,00 Dhs). Le contenu, les pièces justificatives ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 23, 25, 26 et 28 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Agence du Nord (02 avril 2012) et au règlement de consultation inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Les concurrents peuvent:

- soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre de l'Agence;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Contact
Mme. LAKHRISSI Nadia
- Département marchés Tél.: +212.539.94.32.88/90 - Fax: +212.539.94.19.11 -
E.mail: n.lakhrissi@apdn.ma - Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume 3, angle rues Sijilmassa et Abou Jarir Tabari B.P.1196-Quartier Administratif CP 90020 Tanger

**ROYAUME DU MAROC
OFFICE DE
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION
DU TRAVAIL
AVIS RECTIFICATIF DE
L'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 144 / 2020**

L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail porte à la connaissance du public que des modifications, ci-après, ont été apportées à l'appel d'offres ouvert n° 144/2020, relatif à l'Acquisition, Installa-

tion et mise en Service des équipements de construction métallique et du soudage destinés aux Cités des métiers et des compétences de la région AGADIR, répartie en lot suivants:

Lot n° 1: Presse plieuse, machine de cisailage et de mise en forme
Lot n° 2: Équipements de mécanique d'atelier
Lot n° 3: Machines et Équipements de soudage

Lot n° 4: Simulateur de soudage

Lot n° 5: Machines de Fabrication Mécanique

1. Des modifications ont été apportées au dossier d'appel d'offres.

2. Le montant du cautionnement provisoire afférentes aux lots 3 et 4 devient:

· Lot n° 3: Cinquante-sept mille Dirhams (57 000,00)

· Lot n° 4: Soixante mille Dirhams (60 000,00)

3. Les estimations des coûts des prestations afférentes aux lots 3 et 4 deviennent:

· Lot n° 3: Trois millions sept cent quarante mille quatre cent trente Dirhams (3 740 430,00 DH) en TTC.

· Lot n° 4: Trois millions neuf cent trente-six mille Dirhams (3.936.000,00 DH) en TTC.

Le dossier d'appel d'offres rectifié peut être retiré à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique (Service des Marchés), sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et du site de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail: www.ofppt.ma.

* Les autres termes et conditions restent inchangés.

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION**

**SOUSS MASSA
SECRETARIAT
GENERAL
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 19-BG/2020
RÉSERVÉ À LA PME**

Le mercredi 11 Novembre 2020 à 10h00 min, il sera procédé, dans les bureaux de la salle de réunion de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU POUR LES BESOINS DE LA PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma). Le Montant du cautionnement provisoire est de: 5.000,00 dhs (Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: Cent onze Mille six cent cinquante trois dirhams trente huit centimes (111.653,38 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics;
- Soit les remettre au

président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres (article 19 du règlement de consultation) doivent être déposés au service des marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir contre décharge au plus tard le mardi 10 Novembre 2020 à 12h00 min (Date limite).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

**ROYAUME DU MAROC
MINISTERE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
SOUSS MASSA
PREFECTURE D'AGADIR
IDA OUTANANE
SECRETARIAT
GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 20/BG/2020
RESERVE A LA PME**

Le mercredi 11 Novembre 2020 à 11h00 min, il sera procédé, dans les bureaux de la salle de réunion de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'ACHAT DE FOURNITURE POUR LE MATERIEL TECHNIQUE ET INFORMATIQUE POUR LES BESOINS DE LA PREFECTURE D'AGADIR IDA OUTANANE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma). Le Montant du cautionnement provisoire est de: 5.000,00 dhs (Cinq Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de: Cent soixante six Mille huit cent treize dirhams 20 Cts (166.813,20 DH) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) précité. Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- Soit les présenter par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation de la procédure des marchés publics;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Et conformément au paragraphe 2 de l'article 34 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, les échantillons (art,1,2, 3,4,5,6,7,8,9 et 10) exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des marchés de la Préfecture d'Agadir Ida Outanane sise à l'avenue Général Kettani - Cité Administrative Agadir contre décharge au plus tard le mardi 10 Novembre 2020 à 12h00 MIN(Date limite). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

AGADIR, LE
LE WALI

Pour toutes vos annonces légales et appels d'offres contactez-nous :

**ADRESSE : 20-26, rue Bassatine - Immeuble Myr - Etage 5 boulevard de la Résistance - Ben Jdia - Casablanca -
Tél. : 05 22 45 75 60-63 / Fax : 05 22 54 16 67 e-mail : annonceslegales@aujourd'hui.ma**

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

